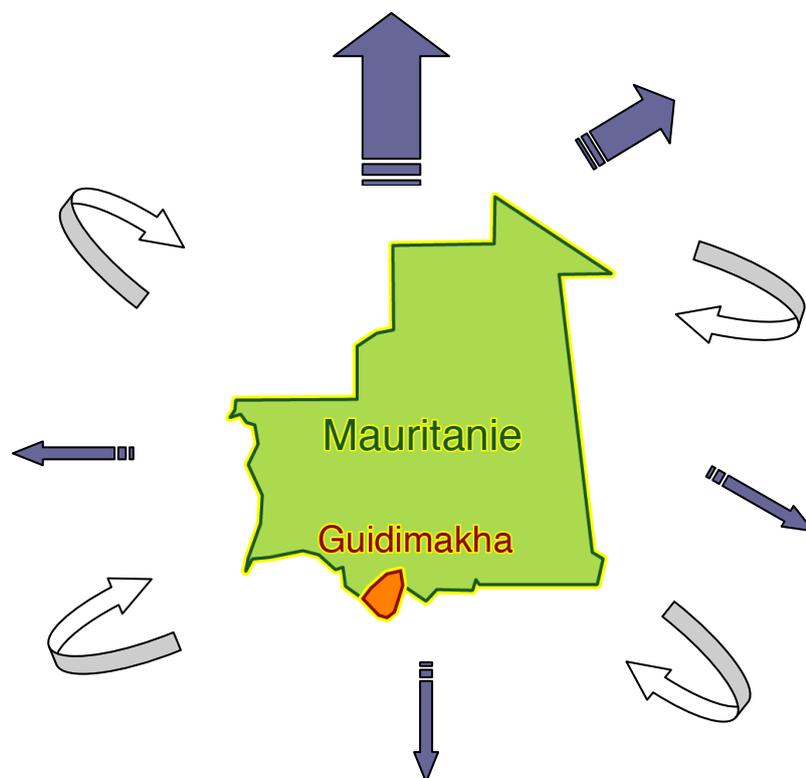


Etude d'impact des migrants sur le développement de la wilaya du Guidimakha



Remerciements

« *Gatiemawory* », « *a jaraama* » et « *choukran djezilam* » aux personnes ressources que j'ai pu entretenir et qui ont été ma source d'informations pendant ces quatre (4) mois (juillet à octobre 2009) ; sans lesquelles il m'aurait été difficile de pouvoir faire ce diagnostic concernant la migration dans la wilaya du *Guidimakha*.

Je n'oublie pas mes collègues de travail du GRDR dans toute sa globalité qui ont été de précieux collaborateurs l'un autant que l'autre.

Et un clin d'œil en particulier à l'équipe de travail du GRDR de Sélilaby que j'ai pu côtoyer tous les jours pendant cette étude et qui m'ont fait partager leurs connaissances et expériences de la région, sans oublier la convivialité ambiante de l'équipe.

Merci encore,
Bonne suite au GRDR et à vous tous.

Sommaire

Préambule	4
Introduction.....	5
1. Les politiques migratoires & le concept de « Co-développement »	9
1.1 La notion de « Co-développement ».....	9
1.2 Les politiques migratoires Nord - Sud	10
1.3 Le cas de la République Islamique de Mauritanie.....	11
1.4 Les investigations du ‘Groupe de Recherche et de réalisations pour le Développement Rural’ (GRDR) dans ce sens.....	12
2. La République Islamique de Mauritanie : Situation migratoire et perception actuelle.....	15
2.1 Données migratoires au niveau national	15
2.2 Perception de la migration.....	16
3. Le Guidimakha : Wilaya à fort potentiel migrante.....	19
3.1 Présentation du Guidimakha	19
3.2 Grandes périodes migratoires	20
3.3 Données migratoires au niveau régional	22
4. La participation des migrants au développement de la région	30
4.1 Jumelages/coopération décentralisée	30
4.2 Associations de ressortissants	31
4.3 Epargne des migrants	37
5. Conclusion et recommandations	42

Préambule

Ce document *diagnostic* est la première étude quantitative sur l'impact des migrants dans le développement de la Mauritanie en général et en particulier de la wilaya du *Guidimakha*. Ce travail est un support essentiel sur le caractère migratoire personnalisé à la région du Guidimakha en Mauritanie (région Sud du pays) et ses conséquences sur le développement de cet espace. Il a pour vocation de répondre à un certain nombre de questions tout en restant un travail de première main qui demandera à être approfondi par la suite. Les résultats de cette recherche cernent le poids démographique et financier des migrants, l'histoire des différents mouvements migratoires, les raisons à l'émigration des guidimakankés ainsi que les activités initiées et réalisées par ces derniers pour l'amélioration des conditions de vie dans leur terroir en collaboration avec les services décentralisés de l'Etat.

Cette étude-recherche est spécifique à l'espace d'intervention du GRDR dans le bassin du fleuve Sénégal. De plus, ce document rentre dans le cadre de la promotion de la politique du Co-développement qui est d'actualité sur la scène internationale.

Ce diagnostic s'est effectué sur quatre (4) mois (juillet à octobre 2009) à l'antenne du GRDR de Sélibaby et est destinée à un large public :

✓ *Le Groupe de Recherche et de réalisation pour le Développement Rural (GRDR)*

La dynamique migratoire est au centre de la philosophie du GRDR avec comme base le triptyque : migration – citoyenneté – développement. Le GRDR n'intervient plus seulement sur un espace territorial correspondant au village, il s'est étendu à une échelle inter-villageoise (Coopérative, union, ...) puis à une échelle communale pour arriver aujourd'hui à une intervention au niveau régional. De ce fait, elle s'approprie l'histoire de cette région et de cette diaspora « *guidimakhankèse* » à caractère migrante.

✓ *Le gouvernement mauritanien*

Ce phénomène migratoire et ses richesses sont un atout pour le développement de la République islamique de Mauritanie. L'émigration est au cœur des débats au niveau mondial. L'intérêt de cette connaissance du phénomène et des chiffres à l'appui servira de base au gouvernement lors de différents dialogues avec les pays du Nord, tout du moins concernant la signature d'accord sur la gestion des flux migratoires.

✓ *Les migrants*

Afin qu'ils prennent conscience de la masse financière qu'ils injectent dans leur territoire d'origine tous les mois et de l'état d'avancement de leur pays dans le développement. Il est important pour les ressortissants migrants du Guidimakha (hors des frontières mauritaniennes) de prendre conscience de l'importance d'investir dans des projets économiques.

✓ *La population*

Afin de connaître les réalités de leur région et de se munir de toutes les possibilités d'appui en matière de développement et d'amélioration de leur condition de vie.

Cet outil sur le phénomène migratoire en Mauritanie et plus précisément dans le Guidimakha est un élément innovateur et un atout pour le bon développement de ce pays.

Introduction

Depuis plus de 40 ans, le **Groupe de Recherche et de Réalisations pour le Développement Rural (GRDR)** accompagne des migrants originaires du bassin du fleuve Sénégal (région traditionnelle de migrations) dans leurs projets de développement de leur espace d'origine.

Créée en 1969 par des agronomes français et des migrants africains, cette association de solidarité internationale a pour zone d'intervention le bassin du fleuve Sénégal. Elle s'élargit avec une cellule en Casamance au Sénégal et à Cachungo en Guinée Bissau,

Elle travaille autour du triptyque « *migration, citoyenneté et développement* » avec les communautés locales et les migrants dans le bassin du fleuve Sénégal ; plus précisément dans les régions du Guidimakha et du Gorgol en Mauritanie, les régions de Tambacounda, de Matam et de Ziguinchor au Sénégal, sans oublier la région de Kayes au Mali. De plus, elle intervient en France dans les foyers de migrants de la région Ile de France, Nord-Pas-de-Calais et Haute Normandie par des actions favorisant l'insertion de ces derniers dans la société française.

La mise en cohérence entre un développement partagé et une citoyenneté active dans les lieux multiples de l'espace migratoire de personnes originaires de trois pays subsahariens (Mali, Mauritanie, Sénégal) est le travail auquel s'attelle le GRDR. Plus de 400 associations de migrants d'Afrique subsaharienne ont bénéficié de son appui pour des projets dans leurs villages, puis, avec la mise en place des lois de décentralisation, dans leurs communes, départements et régions d'origine. La structuration des associations villageoises autour des moyens d'existence durables, l'accompagnement des initiatives de base, le développement local comme levier des processus de décentralisation, la sécurité alimentaire, la structuration des organisations paysannes... l'accompagnement des migrants ici et là bas constituent les principales thématiques qui balisent les activités/actions du GRDR.

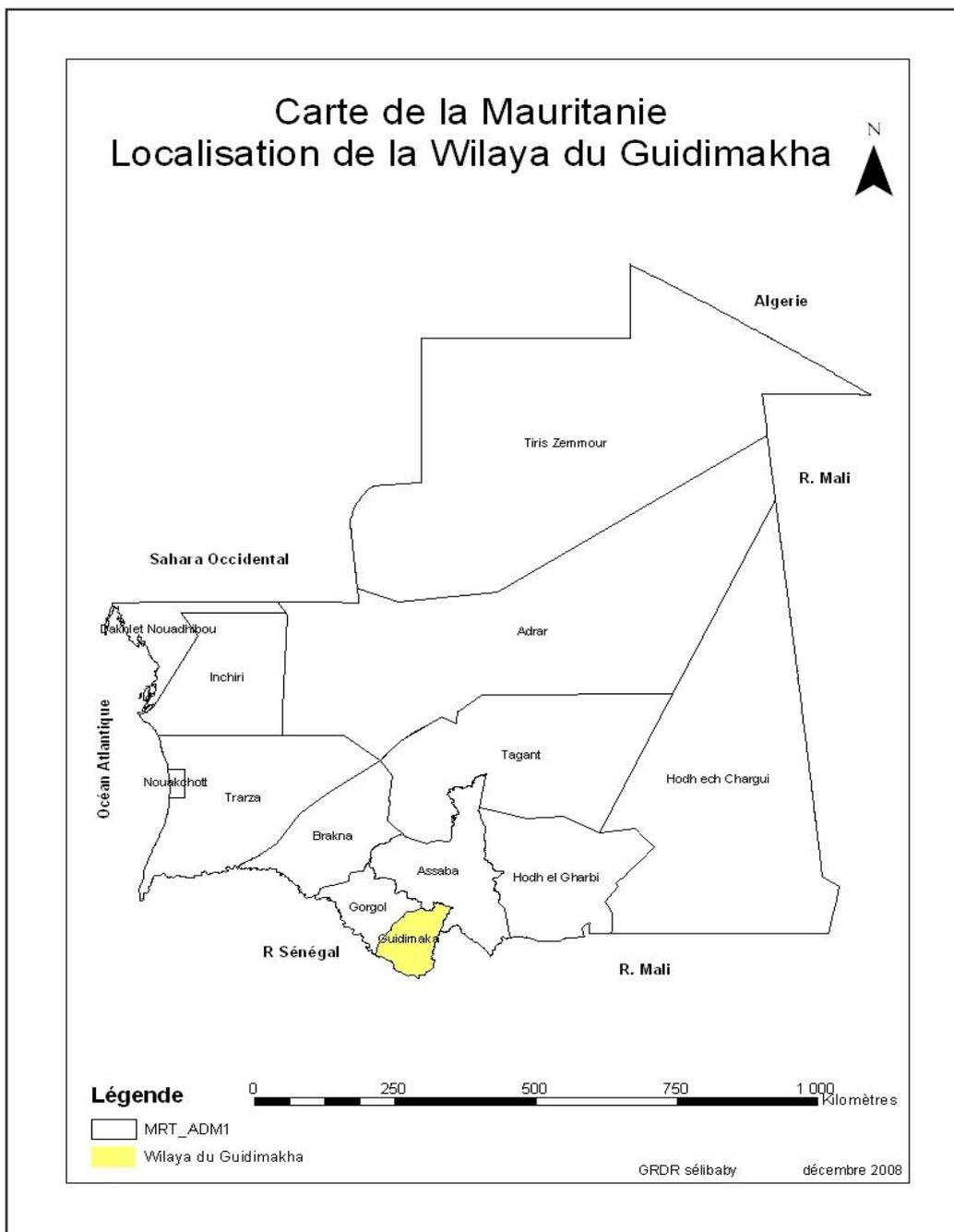
Les interventions du GRDR en Mauritanie remontent à 1989, dans la wilaya du Guidimakha où le GRDR s'est installé à Sélibaby d'où l'organisation a déployé progressivement ses activités sur l'ensemble de la wilaya. Le changement d'échelle des interventions a permis de passer de l'appui aux organisations socioprofessionnelles de base à l'échelle villageoise, puis à un appui à l'échelle communale et aujourd'hui à l'échelle régional/territorial. Ainsi, le GRDR s'est progressivement inscrit dans la politique nationale de décentralisation en Mauritanie avec le **PAIDEL : Programme d'Appui aux Initiatives de Développement Local** mis en œuvre dans la wilaya du *Guidimakha* pour une meilleure coopération territoriale.

Le PAIDEL mis en œuvre au niveau des cellules du GRDR en Afrique est complémentaire avec le programme « **Educodev** » du GRDR en France. L'objectif commun est d'impliquer les ressortissants originaires des communes d'intervention du GRDR en Afrique dans le développement de leur commune d'origine. Cela se concrétise de plusieurs manières :

- informations relatives au processus de développement de leur commune d'origine ;
- relais des populations de leur commune d'origine auprès de partenaires techniques et financiers en France ;
- missions des maires des communes d'intervention du GRDR en France pour aller à la rencontre de leurs ressortissants et des partenaires ;
- structuration des associations de ressortissants en France afin de participer pleinement au développement de leur commune d'origine.

A travers le PAIDEL et dans le but d'impliquer les migrants dans le processus de développement de leurs communes d'origine, le GRDR a souhaité réaliser un diagnostic sur l'évolution de la migration dans la wilaya du Guidimakha.

De par sa position proche de l'Europe, la Mauritanie est un pays où tous les mouvements d'immigration, émigration et transit coexistent depuis des décennies. Située sur la côte nord-ouest du continent, la **République Islamique de Mauritanie** constitue un pays charnière entre l'Afrique subsaharienne de l'Ouest et le Maghreb avec tout ce que cela implique comme brassage culturel, humain et depuis économique. La façade maritime, le développement des routes a fait de la Mauritanie depuis peu un pays de destination mais aussi de transit. Le pays est vaste (1 030 700 km²) et sa population était de **2 548 157 habitants¹ en 2000, soit 2,5 hab. /km².**



¹ Source Office National de la Statistique (ONS) en Mauritanie - 2002

L'émigration vers l'Europe est majoritairement orientée vers la France à partir des Régions Sud du pays, en particulier du *Guidimakha*. Située le plus au Sud de la Mauritanie, elle s'étend sur une superficie de 10 300 km², soit 1.0% de l'étendue totale du territoire nationale (1 030 700km²). Elle est limitée au nord-est par l'Assaba, par le Mali au sud-est, par le Sénégal au sud-ouest et à l'ouest par le Gorgol.

Cette wilaya est perçue en Mauritanie comme le « *berceau de la migration* » essentiellement vers la France. Il serait intéressant pour la cellule GRDR de Sélilaby de réaliser une étude-recherche sur l'évolution de la migration dans cette région. L'output et les conclusions d'une telle étude pourraient servir d'outil d'aide à la décision du gouvernement dans la formulation ou l'amélioration de politiques publiques sur les migrations.

Le GRDR n'est pas un bailleur, il se considère plus comme un intermédiaire qui crée du lien entre acteurs, dans la mise en œuvre d'action d'aménagement du territoire plus précisément. Le GRDR travaille avec les migrants du Bassin du fleuve Sénégal et du Nord. De ce fait, cet organisme aimerait se constituer un plaidoyer dans le cadre de sa politique de Co-développement avec les services de l'Etat, les migrants de ce territoire, les services municipaux, la population/habitants et les partenaires financiers.

Dans le cadre de cette recherche, environ quatre vingt (80) entretiens ont été menés auprès de personnes ressources² du *Guidimakha* (personnalités de la région, acteurs de développement local/coopération décentralisée, acteurs associatifs, directeurs de services bancaires et services publiques, anciens migrants, femmes, commerçants etc.) identifiées par l'équipe du GRDR de Sélilaby. Un tableau d'analyse³ a été constitué et propose une synthèse des informations recueillies par ces entretiens de type *semi-directifs*. Certains ont été menés dans les locaux du GRDR à Sélilaby et d'autres lors de missions programmées dans certaines localités de la région. Le public interrogé s'est composé essentiellement d'hommes de 30 à 75 ans. La plupart des personnes rencontrées ont un migrant dans leur famille ou quelque fois, eux-mêmes ont été migrants. Majoritairement, l'ethnie interrogée est « *Soninké* » du fait de leur tradition migratoire.

Après avoir suivi une méthodologie déclinée sur plusieurs champs : capitalisation interne au GRDR, documentations externes, recueil de données chiffrées, entretiens semi directifs auprès de personnes ressources et analyse de ces derniers ; un diagnostic a pu être constitué sur l'impact de la migration dans la wilaya du *Guidimakha* (recensement approximatif des migrants originaires de cette région, historique de ces mouvements migrations, fonds financier injecté par les migrants chaque mois, implication de ces derniers dans le Co-développement de leur territoire etc.).

Ce diagnostic se décompose comme suit :

1. Les politiques migratoires et le concept de Co-développement
2. La république islamique de Mauritanie : situation migratoire et perception actuelle
3. Le *Guidimakha* : wilaya à fort potentiel migrante
4. La participation des migrants au développement de la région
5. Conclusion et recommandations

² Cf. Tableau « personnes à entretenir et entretenues » en *Annexe*.

³ Cf. Tableau d'analyse en *Annexe*.

1. Les politiques migratoires & le concept de « <i>Co-développement</i> »	9
1.1 La notion de « Co-développement ».....	9
1.2 Les politiques migratoires Nord - Sud	10
1.3 Le cas de la République Islamique de Mauritanie.....	11
1.4 Les investigations du ‘Groupe de Recherche et de réalisations pour le Développement Rural’ (GRDR) dans ce sens.....	12

1. Les politiques migratoires & le concept de « Co-développement »

Actuellement, on compte **200 millions de migrants dans le monde**, soit 3% de la population totale⁴ y compris les migrations forcées. Ce chiffre augmente de 2 % par an, en dépit de nombreuses restrictions à la mobilité transnationale durant ces dix dernières années.

Or la mobilité humaine, en particulier la migration, s'impose comme un élément crucial de la mondialisation méritant d'être mieux appréhendé par les Etats et les organismes internationaux. Une **migration humaine** est un déplacement d'individus ou de populations d'un pays dans un autre pour des raisons économiques, politiques ou culturelles. La migration ne touche que les populations sédentarisées. Car c'est le point d'attache, le logement, le domicile, qui constitue le point de départ de toute migration. C'est un phénomène certainement aussi ancien que l'humanité.

Les démographes considèrent que les migrations seront une importante variable d'ajustement d'ici 2050, échéance à laquelle 2 ou 3 milliards d'individus supplémentaires sont attendus sur la planète, alors que les effets des modifications climatiques se feront probablement déjà sentir et que certaines zones ne pourront plus nourrir une population supplémentaire.

Les migrants sont donc au cœur des débats de l'actualité car la richesse de ces acteurs (en terme humain, économique, financier) se fondent médiatiquement dans l'unique vocable de Co-développement.

1.1 La notion de « Co-développement »

Le Co-développement⁵ est né en tant que politique publique à la fin des années 1990, en appui aux initiatives prises par les migrants au profit du développement de leurs pays d'origine.

Néanmoins, à travers le monde, l'année 2006 a certainement été l'année du Co-développement. Les manifestations à différentes échelles, française, européenne, euro-africaines et mondiale ont en effet été multiples ; qui ont cherchées à donner un contenu puis un sens politique et enfin une richesse pratique au concept. Dans les différents colloques sur les thèmes « *migration et développement* » en passant par les conférences (ex : Rabat en 2006 etc.), il s'agissait d'analyser les flux migratoires (Lieux d'origine, de destination, les raisons, les impacts, les montants des transferts financiers, la « diaspora qualifiée », ...) et *in fine* d'élaborer des stratégies de gestion de ces flux migratoires.

La nouvelle conception du « Co-développement » est fondée sur une recherche de complémentarité entre migration et développement : « *la politique de Co-développement liée aux flux migratoires n'a pas pour but de favoriser le retour des immigrés chez eux s'ils n'en ont pas la volonté. Au contraire leur présence légale en France est précisément la condition de l'aide efficace aux pays d'origine (...). Elle vise surtout à renforcer l'intégration en France tout en favorisant la solidarité active avec les pays d'origine, à créer les conditions sociales pour aider les migrants potentiels à demeurer chez eux (...). Elle signifie le dépassement de la coopération pour l'instauration d'objectifs communs. L'intérêt partagé de la France et des pays d'origine est de faire de l'immigration un vecteur de développement.* »⁶

Le poids croissant des questions migratoires oblige à penser la question du développement en termes d'intérêt partagé. Obtenir une réelle implication des pays d'origine est une condition première de la réussite de cette politique. Faute de quoi, le Co-développement risque fort de se limiter, sur fond d'un

⁴ Mobilités Ouest-africaines et politiques migratoires des pays de l'OCDE, Cahiers de l'Afrique de l'Ouest. OCDE 2008

⁵ Cf. Annexe : Fiche de synthèse – GRDR – Programme EDUCODEV – Janvier 2009

⁶ Selon Sami Naïr, Professeur d'université chargé de la mission interministérielle Migrations / Co-développement en décembre 1997.

dialogue de sourds, à la juxtaposition d'actions ponctuelles non gouvernementales et d'incitations publiques au retour qui, sans être dénuées d'intérêt, ne sont à la hauteur, ni des enjeux du développement, ni de ceux d'une régulation des flux migratoires⁷.

Les flux de migrants les plus importants (en nombre) de toute l'histoire de l'humanité remontent bien avant le 18/19^{ème} siècle.

1.2 Les politiques migratoires Nord - Sud

Les pays d'Europe adoptent une politique globale européenne en matière de migrations dont les actions prioritaires sont centrées sur l'Afrique et la Méditerranée mais aussi les pays de l'Est et la Turquie. (Cf. *décisions issues des conférences de Rabat⁸, Tripoli et Lisbonne*). Les différentes approches migratoires des pays européens, dont la France, sont inscrites dans le *pacte européen⁹* sur les migrations, adopté sous la présidence française de l'Union Européenne en octobre 2008 et qui souligne l'importance des logiques de développement et de Co-développement. La tendance actuelle des pays industrialisés est de promouvoir le dialogue avec les pays d'origine et de transit pour une gestion concertée des migrations.

Toutefois, malgré les nombreuses communications du gouvernement français et la forte médiatisation autour de la signature d'accords censés montrer « le souci de concertation » avec les pays d'émigration, très peu sont rentrés en vigueur, faute pour les autres d'avoir été ratifié par la France¹⁰. La marge de manœuvre des pays africains dans ces accords politique est très limité car le souci de concertation n'est pas réellement respecté et n'a pas lieu pour constituer un accord harmonieux des différentes directives à prendre.

Le Colloque international des sociétés civiles euro-africaines sur les migrations, le développement humain, durable et solidaire en a témoigné par sa déclaration d'engagement ; « *Considérant les inégalités flagrantes entre pays du Nord et pays du Sud liées aux modèles économiques dominants qui sont imposés aux pays du Sud et réaffirmant leur préoccupation face aux aspects de la crise économique et financière internationale et la nécessité de défendre la diversité culturelle et du droit à la liberté de circulation et d'établissement¹¹* ».

La volonté de certains pays du Nord est d'inciter le pays de départ et de transit à s'engager dans le contrôle des flux migratoires en échange de possibilités de migration légale et d'aide au développement. Cependant, tous les pays du Sud – cas de la **Mauritanie** – ne sont pas dotés de politique nationale sur les migrations.

Dans le cas présent, la Mauritanie est à la fois un pays émetteur, principalement en direction de l'Afrique Subsaharienne et récepteur de migrants, essentiellement Ouest africains. De par sa position géographique, elle est devenue aussi un pays de transit des candidats à la migration vers l'Europe. Face à l'ampleur grandissante des flux de migrants en transit par ce pays enregistrés au cours de ces dernières années, les autorités mauritaniennes prennent de plus en plus conscience de la complexité et des enjeux des questions de la migration internationale. Des mesures et projets de textes visant à mieux contrôler la migration illégale sont déjà adoptés ou en cours d'adoption, notamment sous l'influence de la coopération avec les pays européens (Espagne et France).

⁷ Rapport d'information de Mme Catherine TASCIA, Mm Jacques PELLETIER et Bernard BARRAUX, fait au nom de la Commission des Affaires Etrangères n°417 (2006-2007), 25 juillet 2007.

⁸ Cf. Déclaration et plan d'action de la Conférence ministérielle euro-africaine sur la migration et le développement à Rabat le 11 juillet 2006 – en *Annexe*.

⁹ Cf. Pacte européen – octobre 2008 – en *Annexe*.

¹⁰ Les accords relatifs à la gestion concertée des flux migratoires et au Co-développement, version actualisée au 6 janvier 2009, Document d'analyse, La CIMADE « L'humanité passe par l'autre »

¹¹ Déclaration d'engagement final, Colloque international des sociétés civiles euro-africaines sur les migrations et le développement humain durable et solidaire du 12 au 14 octobre 2009 à Dakar-Sénégal (CONGAD).

En 2003, sur 53 pays africains, 38 ne pratiquent pas de politiques spécifiques de réglementation de l'immigration ; ils sont 43 à ne pas avoir de politique volontariste en matière d'émigration (UNDESEA 2004)¹². En Afrique de l'Ouest, peu d'Etats affichent des politiques migratoires bien définies dont la Mauritanie.

1.3 Le cas de la République Islamique de Mauritanie

Certains accords ont été répertoriés par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) concernant le gouvernement mauritanien, même s'ils sont plutôt anciens et ne concernent que la migration de travail :

- Différents accords de libre circulation de personnes avec de nombreux pays ouest africains (Mali, Sénégal...)
- Accord relatif à l'emploi et au séjour des travailleurs mauritaniens au Sénégal et sénégalais en Mauritanie (1972)
- Convention en matière de travail et d'utilisation des ressources humaines entre l'Algérie et la Mauritanie (2004)
- Accord de rapatriement des migrants ouest-africains ayant transité en Mauritanie en situation irrégulière en Espagne (2003)¹³
- Accord de coopération en matière de régulation et de gestion des flux migratoires (2007)
- Déclaration commune entre l'Union Européenne et la Mauritanie (Juin 2007)¹⁴
- Accord de réadmission en cours de négociation avec la France

Au cours de ces dernières années, la Mauritanie est devenue un pays de transit par excellence à destination de l'Espagne par les îles Canaries. De récentes évolutions des dynamiques migratoires (« *embarcation de fortune* ») s'orientent vers l'Espagne et l'Italie, nouvelles destinations convoitées. Récemment, des mesures visant le contrôle de la migration irrégulière ont été adoptées dans le cadre de la coopération avec les pays européens et en particulier avec l'Espagne, notamment par le durcissement des contrôles aux frontières et la zone maritime. De ce fait, la Mauritanie a entrepris de grands efforts dans le cadre de la prévention et la lutte contre le trafic de migrants clandestins. Un accord portant sur l'organisation de la migration légale et temporaire a été signé le **25 juillet 2007** entre la République Islamique de Mauritanie et le Royaume d'Espagne. Sans oublier que cette coopération bilatérale en matière de circulation de personnes et d'immigration avait déjà été concrétisée (stipulée) entre ces deux pays voisins dans un premier accord du **1^{er} juillet 2003** en matière d'immigration, pour coopérer dans la lutte contre l'immigration et contre les réseaux de trafic de personnes.

Face à ce nouveau fléau, le Gouvernement mauritanien a pris des mesures spécifiques pour une meilleure protection des frontières afin de gérer efficacement ces flux de migrant(e)s vers l'Europe. Ainsi, le gouvernement mauritanien a eu l'initiative de créer en octobre 2005 un Comité interministériel et un **Groupe d'Etude sur la Gestion des Flux Migratoires (GEFM)**¹⁵ pour couvrir le champ très vaste que constitue la problématique des flux migratoires. Ce groupe est composé de l'administration, d'acteurs de la société civile, des partenaires au développement concernés par la question de migration, la commission européenne, les Etats membres de l'UE, des partenaires techniques et financiers et les Ambassades des Etats voisins.

Sans oublier que depuis février 2007, ce pays fait parti des pays d'observation du réseau de correspondants scientifiques du **CARIM**, Consortium Euro-Méditerranéen pour la Recherche Appliquée

¹² Mobilités Ouest-africaines et politiques migratoires des pays de l'OCDE, Cahiers de l'Afrique de l'Ouest. OCDE 2008.

¹³ Cf. Copie de l'Accord en *Annexe*.

¹⁴ Copie de la Déclaration commune en *Annexe*.

¹⁵ Article de journal de la 1^{ère} rencontre du GEFM – octobre 2005 – en *Annexe*.

sur les Migrations Internationales, créé en février 2004 et financé par la Commission Européenne. Le CARIM a pour objectif l'observation, l'analyse et la prévision des migrations dans la région de l'Afrique du Nord et de la Méditerranée orientale. Il se compose d'une cellule de coordination à l'Institut Universitaire Européen à Florence en Italie et d'un réseau de correspondants scientifiques établis dans 12 pays d'observation : Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Palestine, Syrie, Tunisie, Turquie ainsi que la Libye et la Mauritanie (en 2007)¹⁶.

Le 27 et 28 juin 2007, une rencontre entre une délégation de l'Union Européenne et une délégation du gouvernement mauritanien s'est inscrite dans le cadre du dialogue politique sur les migrations et a contribué au suivi de la conférence de Rabat, de Tripoli et de l'*Accord de Cotonou*¹⁷ (Décembre 2005). Les interlocuteurs mauritaniens ont exprimés leur engagement dans la gestion des flux migratoires. Ce dialogue avec la commission européenne, la Mauritanie le poursuivra pour une future programmation des actions liées à la migration qui pourrait être financée par le 10^{ème} Fonds Européens de Développement (FED).

Au dernière nouvelle, le gouvernement mauritanien serait ouvert au dialogue bilatéral avec la France pour signer un accord relatif à la gestion concertée des flux migratoires et au Co-développement. Cet accord pose la question des migrations et de la gestion des flux migratoires et pour laquelle le Co-développement a été érigé en solution.

Les dispositions prises dans cet accord concernant les actions d'aide de développement mis en place par les migrants, se focalisent surtout sur les transferts d'épargne. Cette dernière intéresse car elle représente une manne d'argent considérable. La mobilisation de cette épargne « à des fins d'investissement » est donc encouragée dans ces accords, sans se substituer aux responsabilités des Etats en matière d'infrastructures et de services de base.

1.4 Les investigations du 'Groupe de Recherche et de réalisations pour le Développement Rural' (GRDR) dans ce sens

*« Migrations internationales et développement sont effectivement appréhendés par les politiques publiques comme des problèmes, alors qu'il faudrait les considérer comme porteurs d'espoir, non pas celui de la fin des migrations internationales d'une part et d'un développement à l'égal d'un modèle dominant d'autre part, mais comme une capacité à circuler pour répondre aux besoins ou aux envies des personnes »*¹⁸.

Au niveau mondial, l'implication des migrants dans le développement de leur pays d'origine suscite un vif intérêt, elle demeure encore très peu connue de « l'opinion publique européenne » y compris des organisations œuvrant dans le champ de la solidarité internationale.

Dans ce sens, la philosophie du GRDR est de dire que la migration est une richesse, un droit ; il faut créer des ponts et non des murs. En tant qu'organisme de solidarité internationale, elle agit sur la base d'une politique de Co-développement dans ses différents espaces d'intervention. Le positionnement adopté par cet organisme est de travailler en étroite collaboration avec les migrants sur le développement de leur région afin qu'il soit acteur de leur propre développement.

En **octobre 2007**, le GRDR et d'autres structures européennes ont constitué un réseau européen sur les questions de : « Migrations – Développement » : l'**EU-NOMAD** (*European Network On Migrations and Development*)¹⁹.

☞ un centre de capitalisation sur les bonnes pratiques du Co-développement

¹⁶ Sidna Ndah Mohamed Saleh, *CARIM Notes d'analyse et de synthèse 2008/08, Projet de coopération sur les questions liées à l'intégration sociale des immigrés, à la migration et à la circulation des personnes*

¹⁷ Accords de Cotonou – Décembre 2005 – en *Annexe*.

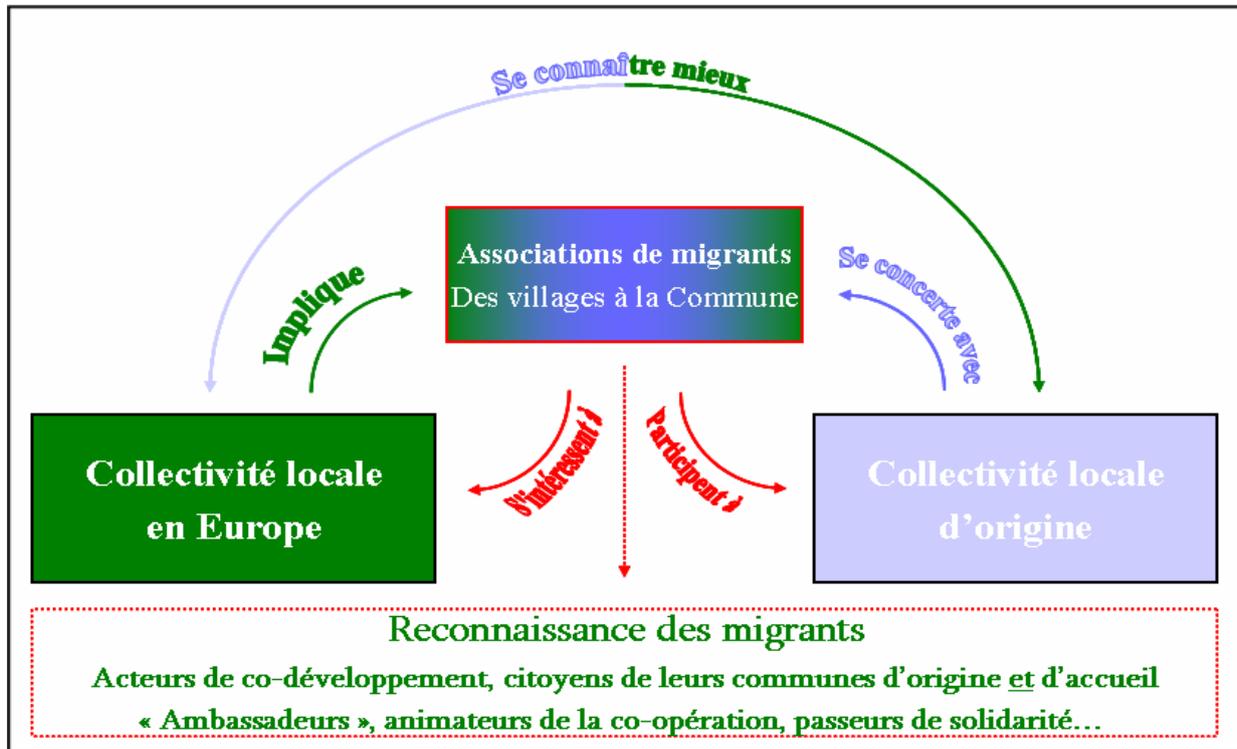
¹⁸ P. Gonin, 20 ans de Migrinter, Juillet 2006

¹⁹ Cf. Annexe : Fiche synthèse GRDR – Programme EDUCODEV – Janvier 2009.

- ☞ un lieu d'échanges d'expériences où multiplier les évaluations croisées et la multiplication des outils et des méthodes et,
- ☞ un laboratoire d'expériences pratiques d'un « co-développement » innovant

Le GRDR et les ONG membres du réseau EU-NOMAD²⁰ portent un intérêt tout particulier aux espaces migratoires et à la notion du « double espace » afin de construire des liens économiques, sociaux et culturels entre les acteurs des différents territoires.

L'espace du Co-développement se traduit par plusieurs partenariats de co-opération décentralisée.



Source : GRDR – Programme EDUCODEV

Faire savoir aux pays d'accueil que les migrants contribuent au développement de leur pays d'origine et font preuve de solidarité internationale, améliorerait leur image (« *Citoyens ici, citoyens là-bas* »).

Notons que le GRDR et l'université de Nouakchott travaillent ensemble sur un projet de création d'un espace de recherche sur les dynamiques migratoires en Mauritanie. Ces derniers mesurent pleinement le défi que représente l'internalisation d'une production de connaissances sur la thématique des migrations pour la Mauritanie mais aussi dans la quasi-totalité des pays de la sous région. Ils sont dans la démarche de signer une convention de partenariat avec pour objectif de promouvoir l'émergence d'une expertise nationale autour de la problématique des migrations en Mauritanie.

Au vu de toutes ces questions migratoires, la république islamique de Mauritanie a le défi d'intégrer une politique de la migration au sein de sa stratégie gouvernementale pour une meilleure cohérence entre sa politique de développement et d'intégration à tous les niveaux (international, national, régional, local).

²⁰ Cf. Annexe : Fiche Profil acteur – Eu Nomad France.

2. La République Islamique de Mauritanie : Situation migratoire et perception actuelle..... 15

2.1 Données migratoires au niveau national 15

2.2 Perception de la migration..... 16

2. La République Islamique de Mauritanie : Situation migratoire et perception actuelle

En 2007, une étude a été menée par le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération en Mauritanie sur la répartition des effectifs mauritaniens vivant à l'Etranger selon leur pays d'accueil.

2.1 Données migratoires au niveau national

Répartition des émigrés mauritaniens selon le pays de résidence²¹

Pays d'accueil	Effectifs
Arabie Saoudite	20 000
Congo Brazzaville	2 500
Cote d'Ivoire	50 000
Emirats Arabe Unis	4 000
France	20 000
Gambie	20 000
Guinée Bissau	3 000
Iles Canaries	2 000
Mali	40 000
Niger	5 000
Sénégal	10 000
Autres pays africains	15 000
Reste du monde	58 500
TOTAL	250 000

Les flux d'émigration ont été accélérés aux cours des dernières décennies sous l'effet de sécheresses récurrentes apparues dans les années 1970 et 1980. En fait la population mauritanienne, estimée à 3 075 000 habitants en 2007²², a été marquée par un vaste mouvement de sédentarisation en prélude à l'accélération du phénomène de l'émigration des mauritaniens.

Aujourd'hui, l'émigration des mauritaniens comporte à la fois des circuits classiques vers des destinations en Afrique, en Europe et dans certains pays arabes, mais aussi des tendances récentes privilégiant d'autres destinations (Emirats Arabes Unis, Espagne, Angola, Etats-Unis d'Amérique, ...).

La **diaspora Mauritanienne** vivant à l'Etranger compte en effet près de **250 000**²³ membres selon les estimations officielles tandis que des évaluations récentes portent à 48 000²⁴ le nombre d'Etrangers présents en Mauritanie en 2007.

²¹ Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, RIM, 2005

²² Mauritanie, Office National de la Statistique. Projections Démographiques 2001-2015. Avril 2004.

²³ Ministère des affaires étrangères et de la coopération cité dans « les statistiques sur la migration de la main d'œuvre en Mauritanie », étude réalisée par M.L.O Cheikh Melainine dans le cadre du projet relatif à la migration de main d'œuvre en Afrique exécuté par la Direction du Travail et de la Protection Sociale et le BIT. Mars 2005.

²⁴ Ministère de l'emploi, de l'insertion et de la formation professionnelle/Direction de l'Emploi. Etude sur la situation de la main étrangère en Mauritanie. Plan de mise en œuvre de la stratégie de gestion de la main d'œuvre étrangère. Rapport réalisé par EDFORE SARL. Août 2007

2.2 Perception de la migration

Les phases migratoires en Afrique ont accompagné l'histoire de l'Europe :

- 1- reconstruction d'après guerre et la décolonisation (1945-1960)
- 2- L'essor de la migration de travail durant la période de croissance comprise entre 1960 et 1973
- 3- Les restrictions au cours de la récession des années 1970, ouvrant au regroupement familial et à la migration humanitaire
- 4- La recomposition des flux après l'éclatement de l'union soviétique et les transformations géopolitiques mondiales en découlant

A l'époque, les emplois occupés par les émigrants sont de très faible niveau : manœuvres, ouvriers spécialisés, engagés plus particulièrement dans l'industrie automobile. La migration est avant tout reconnue comme une réponse à l'insécurité économique et de façon générale à la pauvreté. Cette migration est reconnue comme étant de type « économique ». En effet, en Afrique, la sécurisation des revenus qui reposait auparavant sur une diversification agricole temporelle et sectorielle, s'appuie plutôt aujourd'hui sur une diversification spatiale des sources de revenus entre les membres de l'unité familiale²⁵. Dans les milieux ruraux très enclavés, la migration est souvent liée aux changements climatiques de ces dernières années ainsi qu'à la variabilité de la disponibilité des ressources naturelles ; mais elle est aussi due à l'aléa économique et notamment à la fluctuation des prix agricoles.

Aujourd'hui, les études montrent que les très grandes vagues migratoires ont récemment diminué, au profit d'une tendance à l'immigration « intellectuelle » hélas favorable à la « fuite des cerveaux » et des compétences des pays pauvres, au détriment de ces derniers.

Selon l'échantillon de personnes interrogées lors de cette recherche, le migrant est un symbole de réussite économique et est considéré comme une « Grande personne qui a un pouvoir financier important et qui vit confortablement »²⁶... même si les gens commencent à prendre conscience de part les dialogues avec les migrants et leurs différentes sensibilisations, que « le migrant travaille beaucoup, qu'il est fatigué, qu'il n'a pas de vie, qu'il vit de son sang et qu'il est étranger dans un pays »²⁷.

Lors de la période de sécheresse (60's/70's), la migration a permis de combler le manque à gagner au niveau de l'économie du pays et par conséquent de subvenir aux besoins alimentaires des locaux. « Aujourd'hui, si le Guidimakha n'a pas connu la nuit de la vraie misère, c'est grâce à la migration. Les migrants Soninkés sont braves et connaissent le froid... Les gens au village sont à l'aise, c'est même du gaspillage quelque fois, alors qu'ils gagnent cela à la sueur de leur front. »²⁸

Dans le Guidimakha, le migrant est régulièrement dénommé comme étant le : « francinké » (Dialecte Soninké), c'est-à-dire l'enfant du pays qui vit en France. Depuis plusieurs années maintenant, il est beaucoup plus perçu comme « un portefeuille ambulante »²⁹. Ce qui correspond à la notion de *bailleurs de fonds* dans le jargon du développement.

Le phénomène migratoire ne se désamplifie pas malgré les dispositifs de lutte contre le trafic clandestin et le nombre de morts retrouvés sur les plages espagnoles. Certains qualifieront ce fléau de « migration sauvage »³⁰. Toute la jeunesse mauritanienne est candidate à l'immigration, à la « recherche de l'Eldorado ». C'est un « phénomène de mode » ou « un virus » comme plusieurs ont pu l'exprimer lors de différents échanges.

²⁵ Guilamoto C.Z, « Effets d'échelle et déterminants de la migration : une étude de cas en Afrique de l'ouest », éd. De l'Orstom, 1997.

²⁶ Cf. Entretien.

²⁷ Cf. Entretien.

²⁸ Cf. Entretien.

²⁹ Cf. Entretien.

³⁰ Cf. Entretien.

Sans compter que les jeunes élèves ne se soucient plus de leur scolarité car l'un de leur frère migrant est derrière eux pour subvenir à leurs besoins et parfois même pour leur financer la traversée vers « l'eldorado ».

« Si vous n'avez pas de migrant dans votre famille, on vous prend pour des insécurisés³¹ ». Il n'est donc pas rare de trouver des situations où la famille impose à l'un des garçons de tenter la migration afin d'obtenir une reconnaissance sociale par les autres familles de migrant au village.

Ces dernières années, les femmes jouent un rôle croissant dans la migration. Elles sont de plus en plus nombreuses à prendre la décision de migrer, apportant leurs contributions aux pays d'origine et d'accueil comme les hommes.

La migration n'est pas encouragée par la majorité des personnes ressources rencontrées lors de cette enquête. Leur perception de ce phénomène est qu'il y a « une fuite des cerveaux de ce pays et un dépeuplement des bras valides au village »³². Selon eux, il est important que les gens étudient et que le gouvernement sollicite ces jeunes intellectuels à transférer leurs compétences lors de leur retour au terroir afin de participer au développement de leur pays.

La perception de la migration est donc très vaste et variée. Cependant, la migration n'est pas une mauvaise chose, comme l'on dit certains, si une réelle politique nationale de migration existe dans le pays d'accueil et le pays d'origine comme le conçoit la politique du Co-développement. *Le Co-développement est généralement défini comme toute action de développement menée par ou avec des migrants*³³.

*Le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) en Mauritanie pour la période 2001-2015, élaboré en 2000, ne prend en compte ni au niveau des axes stratégiques prioritaires ni au niveau des secteurs transversaux, la question de la migration*³⁴.

En dehors des dispositifs de lutte contre la migration clandestine, la Mauritanie n'a pas encore adopté une politique de gestion ordonnée et cohérente avec les pays d'origine, de transit ou de destination des flux migratoires. Des initiatives en cours permettront sûrement à ce pays de répondre à l'ampleur du phénomène de la migration clandestine et de la « fuite des cerveaux » qui se développent depuis les années 2005/2006.

³¹ Cf. Entretien.

³² Cf. Entretien.

³³ Document analyse : « Les accords relatifs à la gestion concertée des flux migratoires et au codéveloppement », version actualisée au 6 janvier 2009, CIMADE

³⁴ Rapport mondial sur le développement humain 2006, PNUD

3. Le Guidimakha : Wilaya à fort potentiel migrante..... 19

3.1	Présentation du Guidimakha.....	19
3.2	Grandes périodes migratoires	20
3.3	Données migratoires au niveau régional	22

3. Le Guidimakha : Wilaya à fort potentiel migrante

Étant donné que la région Sud de Mauritanie est désignée comme étant majoritairement l'origine des migrants, il est intéressant d'approfondir les connaissances du Groupe de Recherche et de Développement Rural (GRDR) de Sélibaby sur l'évolution de la migration au *Guidimakha*.

3.1 Présentation du *Guidimakha*

Généralement, cette espace migratoire est étendue non pas seulement au Guidimakha mais plus précisément à une zone géographique : la haute vallée du fleuve Sénégal. Ce fleuve marqua le cours de l'histoire en tant que couloir de la pénétration coloniale en Afrique occidentale.

Le *Guidimakha* est l'une des régions de la Mauritanie. Elle est située au sud de la Mauritanie, et regroupe presque tous les villages : *soninkés*, *peuls et maures*. C'est la région la plus délaissée par l'Etat et par ses propres enfants³⁵. Elle fait face au Mali et au Sénégal. C'est la plus petite des treize (13) régions de la Mauritanie (10 700 km²) après celle occupée par la Capitale Nouakchott.

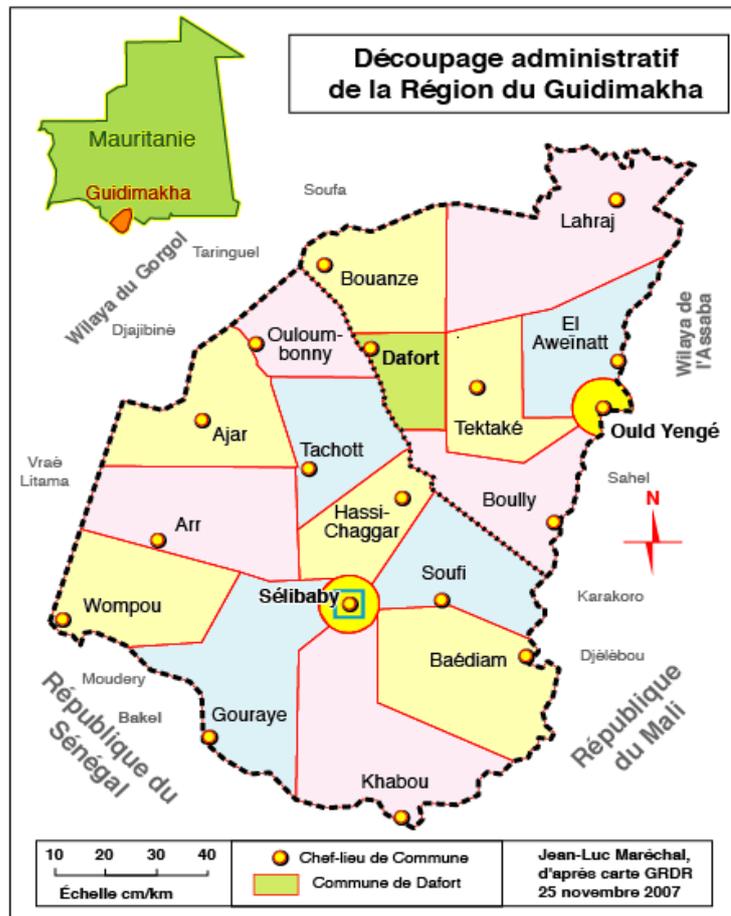
La Wilaya (région) du Guidimakha regroupe 18 communes réparties entre deux (2) moughataa (département) à savoir : *ould Yengé* (7) et *Sélibaby* (11) qui est la Capitale régionale. C'est une région agricole.

La population de la wilaya est estimée à 204 663 habitants en 2007, soit une densité de 19.9 habitants/km² (contre 17.3 habitants/km² en 2000). C'est une des wilayas fortement peuplées puisque la densité nationale moyenne serait de 2.98 habitants/km² en 2007 (contre 2.4 habitants/km² en 2000)³⁶. Elle compte une taille moyenne de ménages de 8.9 personnes (5.9 au niveau national). En 2000, 16.8% des ménages étaient dirigés par des femmes contre 83.2% dirigés par des hommes. Le Guidimakha se caractérise par un enclavement important, consécutif à l'érosion hydrique que connaît la région en période d'hivernage.

Région frontalière avec le Sénégal et le Mali, elle est bordé plus au sud par le fleuve Sénégal plus à l'est par l'oued dénommé le « *Karakoro* ».

³⁵ Définition du Guidimakha sur le Site Internet <http://fr.wikipedia.org/wiki/Guidimakha>

³⁶ Guidimakha en chiffres 1995-2007 de l'Office National de la Statistique – Direction des Statistiques Régionales – Service Régional du Guidimakha (Ministère des Affaires Economiques et du Développement)



L'exode migratoire est une des caractéristiques essentielles de l'économie locale en particulier en milieu *Soninké* : on estime à **60%** le montant rapatrié annuellement par les travailleurs du **Guidimakha** résidant à l'extérieur. Les revenus de la migration se traduisent par une capacité d'investissement relativement importante : bétail, mosquée, maisons, barrages, prêts pour les coopératives, réhabilitation de certains équipements ou infrastructures³⁷.

La région reçoit cependant plus d'immigrants des régions limitrophes qu'elle n'envoie d'émigrants. La population est essentiellement composée de trois communautés : la communauté arabe (*Beïdanes* et *Harratines*), la communauté *Peul* et la communauté *Soninké*.

3.2 Grandes périodes migratoires

Historiquement, la région du Guidimakha est une des principales wilayas à forte densité de ressortissants migrants. Après étude sur le terrain, les premiers mouvements migratoires de cette wilaya datent de la période d'après guerre (1^{ère} Guerre Mondiale) et plus exactement dans les **années 20 et 30**. Ce phénomène migratoire est donc très ancien dans cette région et caractérisé majoritairement par une migration de l'ethnie *Soninké*. Les *Soninké* possèdent une tradition de déplacements ; notamment du fait de la pratique du commerce à longue distance avec les régions du Sud. La première vague seraient des anciens combattants de la 1^{ère} Guerre Mondiale qui de retour aux pays décidèrent de partir travailler vers les pôles économiques du territoire de l'époque (Nouakchott, Dakar, Abidjan ...) et ceux qui auraient embarqué en tant que navigateurs auprès de la marine marchande française (Marseille,

³⁷ Cf. *ProGRN* (Programme de Gestion des Ressources Naturelles) de la Coopération Technique Allemande en Mauritanie. http://www.eco-consult.com/glc/Pages/09-Description_ProGRN_Guidimakha.htm

Bordeaux, etc.). Cette 1^{ère} couche de migrants serait originaire du « *gadiaga* »³⁸; espace territorial qui comprend une partie du Sud du Guidimakha (près du fleuve), la partie du fleuve côté Sénégal et une partie du Mali prolongeant le fleuve. L'ouvrage de P. Bradley, C. Raynaut et J. Torrealba s'intitulant « *Le Guidimakha mauritanien* » nous le confirme en citant : « *Plus récemment, depuis le début du siècle, la navigation sur le fleuve, puis en haute mer, dans laquelle ils s'employaient comme manœuvres (les Laptots³⁹) offrit aux habitants des villages riverains du Sénégal (en particulier celui de Diaguily) l'occasion d'aller chercher au loin un travail rémunérateur* »⁴⁰.

Par la suite, ce phénomène migratoire au Guidimakha a connu un essor à la **fin des années 40 et au cours des années 50-60**. Les flux migratoires ont été très importants à cette époque du fait de l'influence des premiers migrants ayant intégrés la marine marchande et qui conseilla aux différentes familles du village d'envoyer les jeunes en France car c'était l'avenir et la garantie de l'essor du village par rapport aux autres localités. La migration venant de la Vallée du Guidimakha (Diaguily etc.) a pris les devants sur les autres. Certains avaient l'avantage d'avoir la nationalité française de par la naturalisation de leur parent lors des mobilisations pour la 1^{ère} et la seconde Guerre Mondiale. Ce mouvement se caractérisait aussi par la reconstruction de la France d'après guerre et le besoin important de main d'œuvre pour se faire. L'étude diagnostic de Bradley, Raynaut et Torrealba de 1977⁴¹ confirme ces propos concernant le fait que « *...c'est à partir des années soixante que le mouvement migratoire a connu son plus fort développement...* » sans compter que « *les départs ont manifesté une tendance à se concentrer sur les classes d'hommes les plus jeunes : 15 à 25 ans.* ». La période des années 60's – 70's correspond à l'ouverture des circuits de migration de travailleurs vers des destinations plus lointaines, extérieur au continent africain : l'Europe et surtout la France. Ce phénomène répond à une forte demande de main d'œuvre étrangère du fait de la croissance économique et de l'industrialisation que connut la société française à la fin des années 50.

Les **années 70-85** fut une période très critique pour le Guidimakha. Il y a eu tout d'abord l'avancée du désert, les années de grande sécheresse, et les maladies qui sont apparues autour des troupeaux de bétails. La situation en Mauritanie était difficile, ce qui a provoqué un grand flux migratoire vers l'Étranger pour subvenir aux besoins de la famille. Cette période fut une étape cruciale dans l'évolution de la migration car la migration intellectuelle est apparue du fait d'une crise politique interne à l'État.

Lors des **événements de 1989**, « *tout le monde a couru...* »⁴². Ce mouvement se caractérise par une forte migration politique en tant que réfugiés vers les pays frontaliers essentiellement.

Aujourd'hui (**années 2000**), l'un des traits caractéristiques du Guidimakha est l'importance de la migration de travailleurs à destination de la France. Même si depuis ces dernières années, le flux de migration intellectuelle (majoritairement étudiante) en direction des pays occidentaux a augmenté, la volonté de migrer des 15-25 ans (déscolarisés/déperdition scolaire) est très marquante. Être migrant reste « *un mythe et un phénomène de mode* »⁴³ et très souvent le manque d'éducation et de qualification professionnelle entraîne ces jeunes vers la voie illégale : *la clandestinité*. La migration au Guidimakha a pris tellement d'ampleur que la pression sociale provoque des actions suicidaires en embarquant dans des pirogues de fortune pour atteindre « *l'Eldorado* » selon eux. Les motivations de ce départ restent économiques. Le financement du voyage est très souvent pris en charge par la famille et le village car il est considéré comme un investissement à long terme. Puis, il y a la prise de contact avec un passeur qui est un intermédiaire de tout un réseau de criminel.

³⁸ *Dialecte Soninké*

³⁹ Matelot ou manœuvre dans les ports africains.

⁴⁰ Le Guidimakha mauritanien – Diagnostic et propositions d'action – P. Bradley, C. Raynaut et J. Torrealba – War on want – octobre 1977

⁴¹ Le Guidimakha mauritanien, Diagnostic et propositions d'action. P. Bradley, C. Raynaut, J. Torrealba, War on Want, London, Octobre 1977.

⁴² Cf. Entretien.

⁴³ Cf. Entretien.

Jusqu'à présent, les *Soninkés* restent l'ethnie spécialisée dans la migration et cela depuis des générations et générations. Ils sont l'ethnie majoritaire dans ces mouvements de migration de travailleurs par leur culture, leur système sociétal de caste et leur tradition ; à savoir qu'un Soninké va aider, en priorité, un de ses propres frères à migrer. Ces dernières années la migration est devenue affaire de toutes les communautés, même si la majorité des restent des *soninkés*.

3.3 Données migratoires au niveau régional

La diaspora mauritanienne est répartie sur le continent africain, dans le monde arabe et présente également dans les pays occidentaux. Ces derniers se composent d'une migration essentiellement orientée vers la France et l'Espagne concernant l'espace européen et dans une moindre mesure vers les USA et le Canada pour le reste. Tout en soulignant, l'essor que le chemin de la migration vers l'Espagne a pris par les voies clandestines, ces dernières années, du fait du durcissement des frontières françaises. Ce pays est souvent une première étape (« *Espace Schengen* ») avant d'atteindre la France où la présence de membres de la famille est très importante avec la présence du système de la caste du village répliqué là-bas.

Après enquête sur les destinations migratoires des Guidimakhankés, il est intéressant de constater leur forte présence sur le continent européen (72%) mais aussi sur le continent africain (20%), dans le monde arabe (4%), faiblement aux Amériques (2%) et en Asie (2%). Tout ceci n'est qu'une estimation concernant la répartition des différentes couches de migrants. Les pays de l'Union Européenne accueillent jusqu'à 72% des migrants Guidimakhankés, à contrario du reste du monde représentant seulement 28% des destinations de ces derniers. Les pays occidentaux sont très appréciés par les *Soninkés* (Ethnie à caractère migrante) et font partis de leur histoire.

Continents	Proportion migratoire <i>estimative</i>	
Europe	72%	28%
Afrique	20%	
Pays arabes	4%	
Amériques	2%	
Asie	2%	

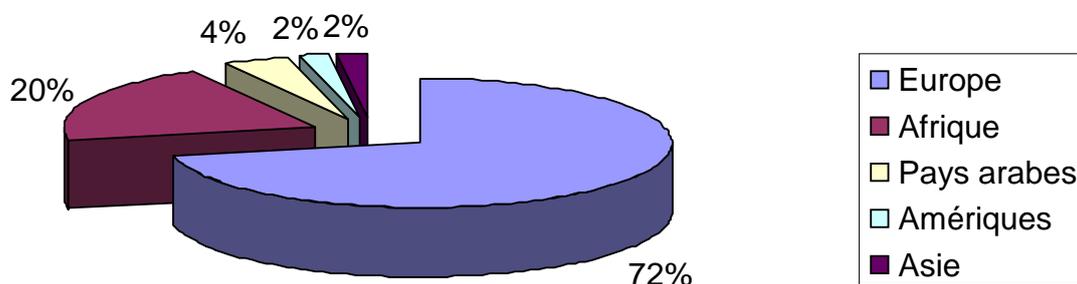
Source : GRDR Sélibaby - PAIDEL II - Etude migration 2009

Les congés au terroir sont prévus tous les dix huit (18) mois environ, tel est le cas des migrants en situation régulière. A contrario, les migrants clandestins dans l'irrégularité au niveau de leur papier ne reviennent que tous les cinq (5) à dix (10) ans en visite au pays⁴⁴.

⁴⁴ Cf. Entretien.

Proportion migratoire/continent

au Guidimakha (estimation)



Source : GRDR Sélibaby – PAIDEL II - Etude migration 2009

Les différents pays où les Guidimakhankés sont présents dans ces continents, sont :

- Europe : France, Espagne, Italie, Allemagne, Belgique, Suisse, Angleterre, Norvège, etc.
- Afrique : Sénégal, Mali, Gambie, Cote d'Ivoire, Angola, Gabon, Zimbabwe, Kenya, Zambie, RCA, Zaïre, Congo, Mozambique, Guinée Conakry, etc.
- Pays arabes : Lybie, Syrie, Arabie Saoudite, Turquie, Maroc
- Amériques : Etats-Unis et Canada
- Asie : Chine et Japon

Evaluer le nombre de migrants originaire de cette wilaya reste un problème car les statistiques au niveau de la densité des habitants de chaque localité sont déjà difficiles à obtenir vis-à-vis du fait qu'il n'y a pas de recensement régulier de la population. Des lacunes existent dans la maîtrise des techniques de recensement communal en Mauritanie.

La mesure de l'ampleur de ces flux migratoires manque de précisions car les sources de données y afférentes sont éparses et peu fiables. Cette faiblesse de la production des données statistiques sur les phénomènes migratoires traduit en fait le faible intérêt accordé jusqu'à récemment à ces questions de la migration dans les politiques publiques.

Cependant, les données recueillies durant les missions terrain effectuées lors de cette étude ainsi que les différentes sources d'information du GRDR concernant le nombre d'habitants par localité ont permis d'estimer la répartition de la masse de migrants Guidimakhankés par commune (ci-dessous). Tout en sachant qu'un **migrant**, dans cette étude, est considéré comme étant toute personne originaire de cette wilaya et s'étant déplacée dans un autre pays (hors des frontières) pour des raisons économiques, politiques, intellectuelles ou familiales.

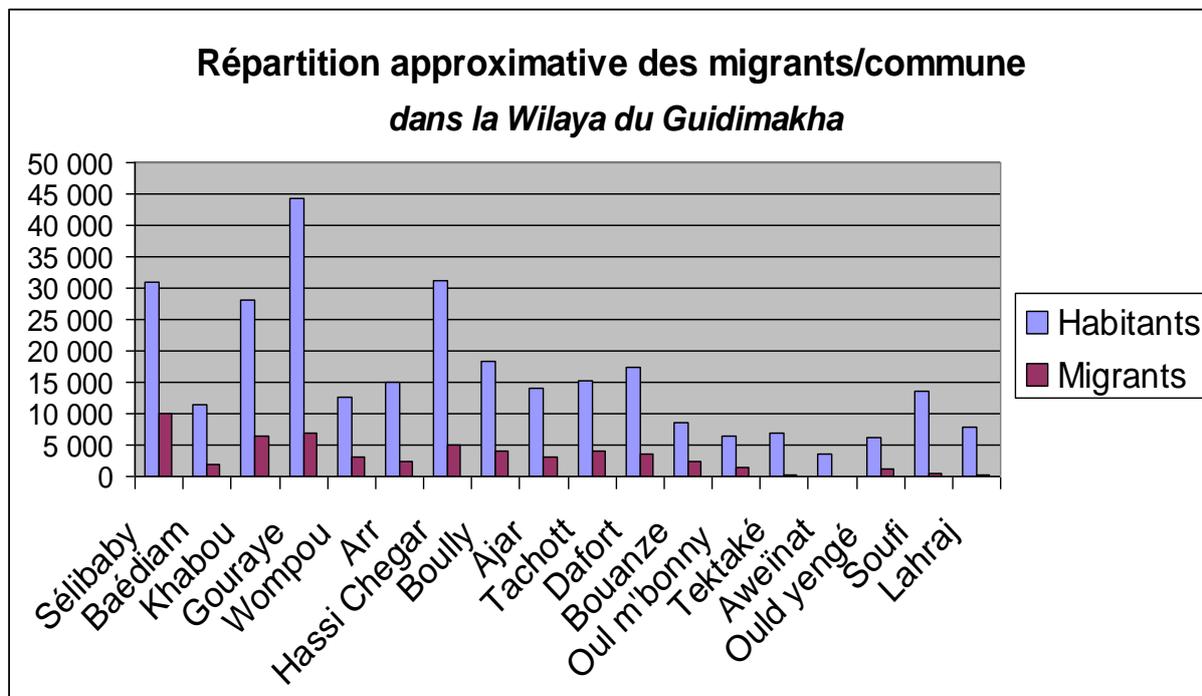
Répartition approximative des migrants/commune dans la Wilaya du Guidimakha en 2009

Communes	Habitants	sources	Migrants	% de la population migrante
Sélibaby	31 000	<i>PDU 2008</i>	10 000	32%
Baédiam	11 369	<i>Projection Base ONS, recensement 2007</i>	2 000	18%
Khabou	27 993	<i>Mono juillet 2005</i>	6 500	23%
Gouraye	44 381	<i>Mono sept 2009</i>	7 000	16%
Wompou	12 625	<i>Mono mai 2008</i>	3 000	24%
Arr	15 060	<i>Projection Base ONS, recensement 2007</i>	2 500	17%
Hassi Chegar	31 272	<i>Mono 2009</i>	5 000	16%
Bouilly	18 450	<i>Mono Juillet 2004</i>	4 000	22%
Ajar	13 951	<i>Projection Base ONS, recensement 2007</i>	3 000	22%
Tachott	15 240	<i>PDL 2008</i>	4 000	26%
Dafort	17 285	<i>PDL 2008</i>	3 500	20%
Bouanze	8 501	<i>Projection Base ONS, recensement 2007</i>	2 500	29%
Oul m'bonny	6 313	<i>Projection Base ONS, recensement 2007</i>	1500	24%
Tektaké	6 955	<i>Projection Base ONS, recensement 2007</i>	300	4%
Aweinat	3 546	<i>Projection Base ONS, recensement 2007</i>	100	3%
Ould yengé	6 076	<i>Projection Base ONS, recensement 2007</i>	1300	21%
Soufi	13 610	<i>Mono 2009</i>	500	4%
Lahraj	7 831	<i>Projection Base ONS, recensement 2007</i>	200	3%
GUIDIMAKHA	291 458		56 900	20%

Source : GRDR Sélibaby – PAIDEL II - Etude migration 2009

Cette répartition estimative pourra être traduite sous forme de graphique de type « histogramme » (ci-dessous) en plus d'être représentée sous forme de cartographie⁴⁵ qui procure une meilleure visibilité en termes de territoire.

⁴⁵ Cartographie « Répartition approximative des migrants/commune dans la wilaya du Guidimakha ».



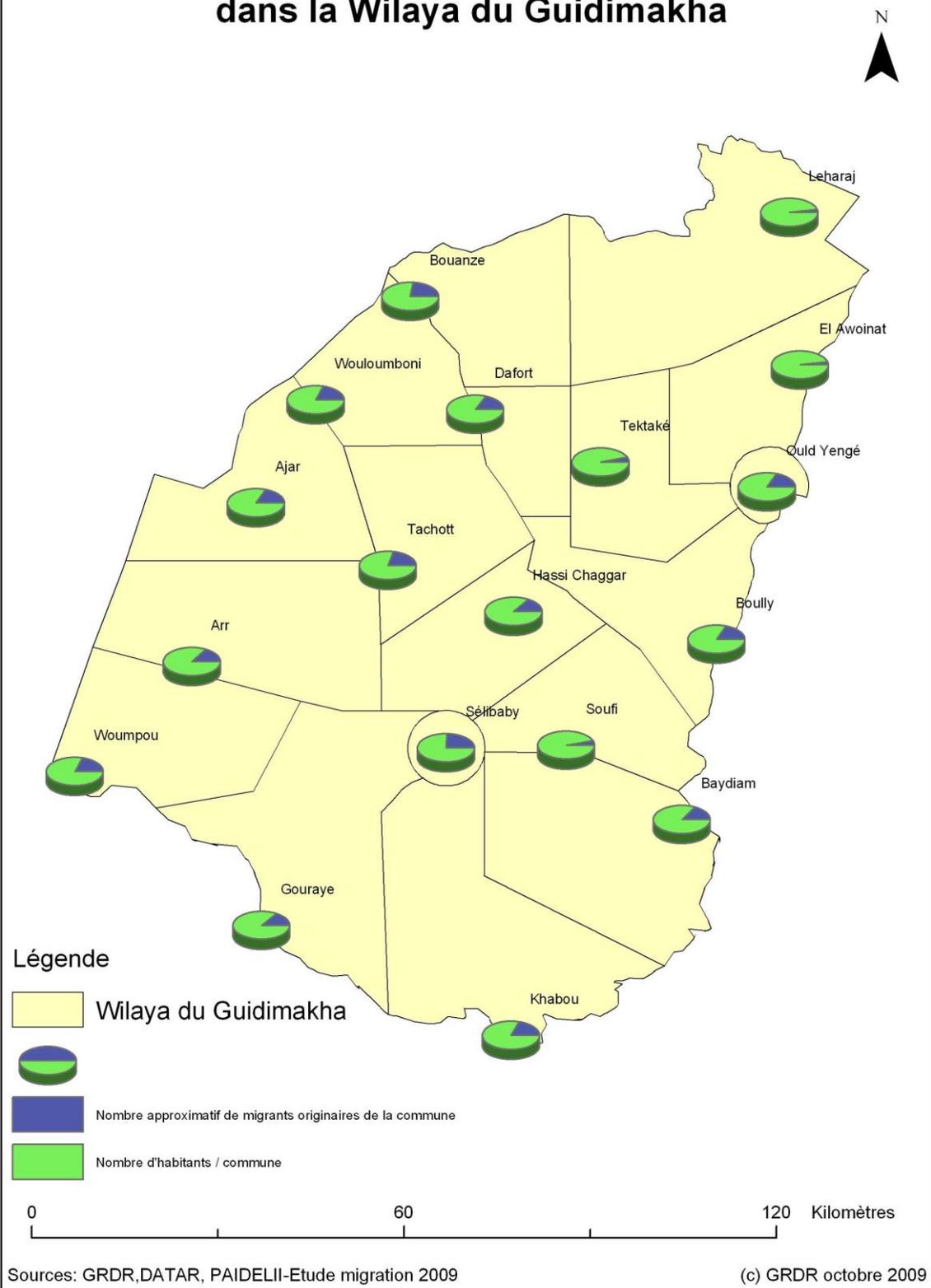
Source : GRDR Sélibaby – PAIDEL II - Etude migration 2009

Sur ces différentes représentations (*Histogramme* et *Cartographie*), les grands foyers d'origine migratoire dans le Guidimakha sont facilement perceptibles : la commune de Khabou, Gouraye et Wompou. Ces foyers se situent tous proche du fleuve et sont souvent désignés comme étant « *les gens du fleuve* » car ce sont des ruraux mauritaniens, sénégalais et maliens riverains du fleuve Sénégal. Le plus souvent *Soninké* ou *Peulh*, ils émigrent depuis le XIX^{ème} siècle dans toute l'Afrique⁴⁶. Ce phénomène est beaucoup plus représentatif sur le support d'une cartographie (ci-joint). **Sélibaby** reste aussi un foyer à fort potentiel migrant ; en tant que Capitale régionale, lieu de recentrassions et de brassage de population. Ces dernières années, le phénomène de la migration clandestine s'est développé et ainsi **Hassi Chaggar, Bouilly et Tachott** sont devenus des foyers à forte migration.

Pour **291 458 habitants** dans le Guidimakha en 2009, une estimation de **56 900 migrants** a été faite après un recueil d'informations basé sur des entretiens de type « *semi-directif* », des données statistiques et des renseignements obtenus par des personnes ressources ; la densité des migrants équivaut à **20% environ de la population de la région**.

⁴⁶ Article sur www.soninkara.com. « *Les Soninkés venus du fleuve* » 30-03-2007.

Repartition approximative des migrants par commune dans la Wilaya du Guidimakha



En plus de toutes ces données qui qualifient l'importance des Guidimakhankés vivant à l'Etranger, il est intéressant d'évoquer un autre aspect soulevé dans cette étude : les services postaux. L'accès aux services postaux par la population du Guidimakha est unique au niveau du territoire mauritanien. Au cours de cette enquête, des informations recueillies auprès de la direction postale de Sélibaby a permis de soutenir l'approche du GRDR concernant le fort potentiel migratoire de cette région du bassin du fleuve : le *Guidimakha*. L'importance du développement de cette wilaya grâce aux flux migratoires très anciens dont elle est le produit se perçoit aussi sur le nombre de bureaux de poste actuellement présent dans cette wilaya en comparaison aux autres régions sur le plan national : quatre (4).

Le bureau de poste de Sélibaby est très ancien, il date de 1945⁴⁷ (bien avant l'indépendance). En 1973, cinq (5) bureaux de poste jumelées avec la douane ont été créés dans la wilaya en complément à celui déjà existant favorisant les mouvements transfrontaliers (Devise/change Ouguiya-FCFA). Ils ont été créés pour la venue de la nouvelle monnaie nationale : l'Ouguiya et pour une accessibilité du change avec le FCFA, monnaie des pays voisins (Mali et Sénégal). Ces services postaux ont connu une forte activité par la suite grâce au phénomène migratoire se développant dans la région et caractérisé par la forte migration de l'ethnie *Soninké* (« *Ils partent chercher de l'argent et ils reviennent pour acheter des aliments et une maison* ⁴⁸ »).

En juillet 2000, les bureaux de poste de Gouraye et Bouilly ont été gelée du fait de problèmes économiques, faisant partie des trente cinq (35) suppressions de bureaux de poste sur tout le territoire mauritanien.

Actuellement, le Guidimakha est la seule région à bénéficier de ce grand portefeuille postal (plusieurs bureaux de poste) puisqu'elle en compte aujourd'hui quatre (4) :

- _ Sélibaby
- _ Diaguily
- _ Khabou
- _ Oul Yengé

Le Guidimakha a un parc de quatre vingt quinze (95) boîtes postales et à ce jour, il y en a quatre vingt dix (90) de louées. A contrario, 20% seulement des boîtes postales (2000) sont louées sur les 10 000 disponibles à Nouakchott.

La poste de Sélibaby vend jusqu'à **quatre (4) million d'Ouguiya** de timbres par an (Nouakchott en vend moins d'un (1) million d'UM/an).

⁴⁷ Cf. Entretien.

⁴⁸ Cf. Entretien.

Evaluation des performances des bureaux de poste⁴⁹

(Vente des timbres postaux et courriers)

Régions <i>(quelques exemples)</i>	Bureaux de poste	Objectif 2009	Au 1 ^{er} semestre 2009
District de NOUAKCHOTT	Nouakchott – Sebkha	500 000 UM	118 200 UM
	Nouakchott – Ksar	200 000 UM	87 430 UM
	Rosso	500 000 UM	28 480 UM
DAKHELT NOUADHIBOU	Nouadhibou <i>(Poumon économique)</i>	1 000 000 UM	319 220 UM
GUIDIMAKHA	Sélibaby	3 500 000 UM	1 405 300 UM
	Diaguily	1 000 000 UM	321 240 UM
	Khabou	500 000 UM	114 770 UM
	Oul Yengé	100 000 UM	12 220 UM
ADRAR	Atar	2 000 000 UM	215 450 UM
	Chinguetti	1 000 000 UM	84 710 UM
GORGOL	Kaédi	500 000 UM	126 210 UM
	Maghama	100 000 UM	4 570 UM

Source: Statistiques du bureau de poste à Sélibaby/2009

La Poste est un service public. Auparavant, la Poste avait mauvaise réputation vis-à-vis de la qualité de ses services qui étaient des plus médiocres. Aujourd'hui, les choses ont changé. Depuis trois (3) ans, les finances de ce service public sont très saines et le portefeuille des prestations que la Poste propose est beaucoup plus diversifié. En plus, de la vente de timbres postaux et distribution de courriers ou colis ; elle offre aussi des services bancaires (compte courant, épargne, virement ...), elle fait des prêts : « Avance sur Salaire Domicilié » (ASD) et des transferts d'argent à distance sous forme de mandats. Les modalités des ASD sont : dix (10) mois de salaire payable en dix huit (18) ou vingt quatre (24) mois au taux d'intérêt de 16% pour la Poste. Concernant les mandats, il n'existe pas de plafond et la commission prise par la Poste est de 1000 UM/envoi et fixe (Non variable selon le montant). Sans oublier que ce mandat par fax est payable immédiatement, ce qui ne se fait pas dans toutes les structures bancaires où selon l'importance du montant envoyé, le bénéficiaire peut attendre 24h avant de recevoir son argent...

Au vu de l'amélioration du service de la Poste depuis trois (3) ans et de ses tarifs concurrentiels, il serait intéressant de voir si les migrants n'auraient pas tout à y gagner de réutiliser les services de cette structure étatique pour l'envoi de leurs mandats. Dans ce cas, le migrant gagnerait certainement une plus value pécuniaire sur l'ensemble de ses mandats/an.

⁴⁹ Cf. Tableau d'évaluation nationale des performances des bureaux de poste en *Annexe*.

4. La participation des migrants au développement de la région**30**

4.1	Jumelages/coopération décentralisée	30
4.2	Associations de ressortissants	31
4.3	Épargne des migrants	37

4. La participation des migrants au développement de la région

Les migrants originaires du Guidimakha s'investissent dans des formes de citoyenneté transnationale, sur plusieurs territoires, ici les différents lieux de vie de leur espace migratoire.

L'intérêt de ce phénomène, c'est le fait que ces migrants contribuent, par l'envoi de devises étrangères au pays à environ **3,9% du PIB mauritanien**.

Cette manne financière est :

- ☞ D'une part principalement destinée à la satisfaction des besoins de premières nécessités, au règlement des impôts de la famille restée sur place et au secteur du bâtiment (Très peu de migrants orientent leur capital vers les secteurs de l'économie créateurs de richesse).
- ☞ D'autre part, celle-ci est destinée à améliorer les conditions de vie de leurs espaces d'origine. Les immigrés constituent des réseaux avec des partenaires dans leur pays d'installation (principalement la France et l'Espagne). Il s'agit de collectivités locales, d'associations ou d'autres acteurs intéressés par les projets qu'ils conduisent. Ces réseaux participent de leur insertion ici, tandis que les actions qu'ils entreprennent concourent à leur reconnaissance dans l'espace public là-bas. Des migrants originaires du Bassin du fleuve Sénégal et installés durablement en France financent depuis bientôt 50 ans, des réalisations de nature les plus diverses : des groupements, coopératives ou magasins d'achats, des banques de céréales, des dispensaires ou des cases de santé, mais aussi des constructions d'écoles, des périmètres irrigués ou des jardins maraîchers⁵⁰.

L'argent injecté dans les pays d'origine en provenance des pays d'accueil est au moins égal si ce n'est très supérieur à la quantité d'aides financières apportées par les pays dits « riches » aux pays plus pauvres.

4.1 Jumelages/coopération décentralisée

La valorisation des migrants partenaires du développement local de leur commune d'origine et acteur de développement local de leur commune de résidence modifie les rapports entre collectivités et offre une proposition alternative aux communes françaises qui développent actuellement des projets de coopération décentralisée.

Ces partenariats stimulent les échanges sur des problématiques partagées de démocratie participative, de concertation locale, d'aménagement du territoire. Ces coopérations décentralisées et ces partenariats sont vecteurs d'enrichissements mutuels et donnent du sens au concept novateur de Co-développement local. Par cette pratique, les migrants se sentent citoyens et vecteurs de citoyenneté chez eux et dans leur pays d'accueil en même temps.

« *Des portes du Sahel aux portes de Paris* », les différents jumelages et partenariats illustrent les multiples territorialités migrantes ; comme par *exemple* : la coopération entre Bouilly (une commune de la Wilaya du Guidimakha) et Aubervilliers en Seine-Saint-Denis. Une poignée de Mauritaniens résidant en Ile-de-France sont à l'origine du jumelage. Une cartographie⁵¹ du Guidimakha illustre cette implication des communes par le soutien des migrants dans le développement de la région.

Dans le Guidimakha, trois (3) communes sont jumelées avec des villes françaises. Depuis 1996, la commune de Sélibaby est jumelée avec Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône), Bouilly avec Aubervilliers depuis 2004 et tout récemment en 2007, Gouraye s'est jumelée avec Montreuil (Seine-Saint-Denis). De façon informelle, la commune de Khabou entretient des liens très étroits avec la commune de Pantin

⁵⁰ Migrations internationales Sud Nord. Regards croisés des mondes scientifique, politique et associatif. 3-5 décembre 200. Engagements citoyens ici et là-bas. L'insertion pluri territoriale des migrants (France, Bassin du fleuve Sénégal)

⁵¹ Cartographie sur l'implication des migrants dans les stratégies de développement communal du *Guidimakha*.

(Seine-Saint-Denis), la Commune d'Arr avec la ville de Rouen (Seine-Maritime), le village d'Arr avec la commune de Dieppe (Seine-Maritime), le village de Diogountouro avec la commune d'Olot en Espagne et pour finir, la commune de Dafort avec Louvres (Val d'Oise). Ces dernières années la migration des Guidimakhankés vers l'Espagne s'est accrue et de ce fait les relations entre certaines localités « *ici et là bas* » se sont développées.

Dans ce sens, le PAIDEL est là pour appuyer ces initiatives de développement local et ces différentes coopérations territoriales. Les initiatives et dispositifs locaux seront renforcés et capables d'appuyer durablement les processus de développement local, la définition et la mise en œuvre des politiques d'aménagements du territoire conformément aux processus de décentralisation et suivant une logique de coopérations territoriales locales et internationales.

Leurs objectifs sont que :

- Les processus de décentralisation et la politique d'aménagement du territoire sont renforcés pour le pays et la région du Guidimakha
- Les acteurs locaux de développement sont impliqués de façon active et cohérente dans la définition des politiques d'aménagement du territoire
- Les dynamiques de solidarité et de coopération locale, régionale, transfrontalière et internationale garantissent des actions de développement plus efficaces et efficientes
- Les acteurs locaux bénéficient de ressources durables pour mettre en œuvre des actions de développement
- Les populations voient leurs conditions de vie s'améliorer conformément à leurs aspirations pour l'accès aux services de base, la qualité et l'environnement et du cadre de vie et l'augmentation des revenus

4.2 Associations de ressortissants

Ils ont investi le champ de « l'ouverture à l'international » d'abord à travers leur itinéraire personnel, puis collectivement par leur engagement associatif pour consolider les passerelles économiques et socioculturelles avec leur région d'origine.

Typologie des associations de ressortissants du Guidimakha

Espace	Structures associatives formelles	Nombre de structures	Relais
Pays	Mauritalents / RAME (<i>Réseau des Associations Mauritaniennes en Europe</i>)	1	FORIM (<i>Forum des Organisations de Solidarité Internationale</i>)
Wilaya	- UAGD (<i>Union des Associations du Guidimakha pour le Développement</i>) - Foyer du Guidimakha - AFGMF Kaffo (<i>Association des Femmes du Guidimakha Mauritanie en France</i>)	3	UAGF (<i>Union des Associations du Guidimakha en France</i>)
Moughaata			
Communes	- Associations de ressortissants - Associations communales	82 6	CCC (<i>Cadre de Concertation Communal</i>) + ADL (<i>Agent de Développement Local</i>)
village	Associations villageoises dans toutes les localités permanentes.	407 (<i>Source : ONS 2007</i>)	Chef de village, notable, personnes ressources ...

Source : GRDR Sélibaby - PAIDEL II - Etude migration 2009

Aujourd'hui, les migrants de la wilaya du *Guidimakha* prennent réellement en compte la notion de territoire en s'investissant autant au niveau régional, communal qu'au village.

Au niveau national, il y a **Mauritalents** qui est un groupe composée de différents membres. Il permet à ceux et celles qui souhaitent partager leurs talents, en faveur du développement Mauritanien, de se rencontrer pour œuvrer efficacement et de concert. Ce groupe comprend autant des **autochtones que des migrants mauritaniens**. De plus, il y a aussi le **Réseau des Associations Mauritaniennes en Europe (RAME)** créé le 25 septembre 2004 à Paris. C'est une fédération d'associations regroupant, à ce jour, treize (13) associations et deux (2) fédérations d'associations. En tant que structure d'appui, il œuvre à promouvoir, coordonner et soutenir les projets des différentes associations membres.

La diversité est le principal trait caractéristique du R.A.M.E. Il est composé d'hommes et de femmes de diverses :

► **Cultures** : à l'image du cosmopolitisme parisien et mauritanien (soninké, peulh, hassanya, binationaux etc.)

► **Génération** : primo-migrants dans les années 60 ou jeunes dit de la 2ème génération né en France

► **Professions** : ouvriers, étudiants, cadres supérieurs et consultants etc.

De par cette diversité, le RAME contribue à promouvoir les dialogues : intergénérationnels, inter culturels et Nord-Sud. Le GRDR est régulièrement en partenariat avec le RAME pour organiser des échanges sur la situation socio-économique et politique de la Mauritanie.

Le RAME est membre du collectif **FORIM**. « *Forum des Organisations de Solidarité Internationale* » issues des Migrations ; en abrégé, FORIM, est une plateforme nationale qui réunit des réseaux, des fédérations et des regroupements d'Organisations de Solidarité Internationale issues de l'Immigration (OSIM) engagés dans des actions d'intégration "ici" et dans des actions de développement dans les pays d'origine. Le FORIM représente environ 700 associations intervenant en Afrique subsaharienne, au Maghreb, en Asie du Sud-est, aux Caraïbes et dans l'Océan Indien. Ce dernier a été créé en mars 2002 avec le soutien des pouvoirs publics français.

Au niveau régional (wilaya du Guidimakha), les migrants se regroupent en association « Foyer du Guidimakha » à Nouakchott depuis des années, puisqu'elle a été créée bien avant les indépendances. Auparavant, elle se dénommait la « *Chambre du Guidimakha* » et regroupait les migrants Guidimakhankés mauritaniens, maliens et sénégalais. A l'indépendance, les différents Guidimakhankés (Mauritanie, Sénégal, Mali) se sont constitués chacun d'entre eux en association.

Par la suite, en 1994, l'UAGD (Union des Associations du Guidimakha pour le Développement) a été créée, regroupant l'ensemble des villages pour le développement de la région. Cette dernière a un correspondant en France (pays d'accueil) regroupant tous les ressortissants en l'UAGF (Union des Associations du Guidimakha en France). De plus, les migrants de la gente féminine ont également constitué une association, au niveau de la wilaya, dénommé l'AFGMF Kaffo (Association des Femmes du Guidimakha Mauritanie en France) et qui intervient auprès des femmes et des enfants.

Ces quatre associations régionales travaillent en étroite collaboration pour le développement de la région.

Actuellement, l'UAGD et l'UAGF sont en train de construire une maison du Guidimakha à Sélibaby. Sans oublier que l'UAGD est très impliqué dans la gestion des conflits au niveau régional ; son intervention est multi sectorielle.

Au niveau local, sur les dix huit (18) communes de la région, quatorze (14) ont au moins une association de ressortissants pour le développement créée dans leur localité. Un recensement rapide des différentes associations⁵² a été effectué. Majoritairement, ces associations ont été créées à l'initiative de ressortissants « Guidimakhankés » résidant en France ou en Espagne. Elles se montent à quatre vingt trois (83) associations au niveau des communes de la région. Ce chiffre impressionnant s'explique par le

⁵² Cf. Implication des communes et migrants dans la politique de développement du Guidimakha en *Annexe*.

manque de concordance entre associations et des problèmes de « leadership » qui engendrent aussi par conséquent un manque de structuration et d'organisation. Tout en sachant que 80% des migrants sont analphabètes ; du fait d'avoir quitté l'école plus tôt pour partir à l'immigration selon l'enquête menée cette année (tradition *Soninké*). De plus, il est difficile de faire la différence entre une association fictive et une association légale enregistrée au journal officiel et détenant des statuts.

Il faut aussi souligner la présence d'associations de femmes migrantes. Ce fait confirme que les femmes sont bien de plus en plus nombreuses à migrer et qu'elles s'impliquent aussi dans le développement de leur terroir depuis leur pays d'accueil.

Sans oublier, les jeunes migrants s'investissant aussi dans le développement du territoire de leurs ancêtres à travers des associations, en finançant un poste de santé ou organisant des échanges interculturelles par la création de festival *par exemple* (à Sagné Diéri). Même si ces jeunes migrants ou issus de la migration font souvent l'objet de polémique dans les conversations du fait qu'ils se soient « *européanisés, occidentalisés*⁵³ », qu'ils ne soient « *ni français, ni soninké*⁵⁴ » et que « *la France les ait transformé* » ; leur présence dans le développement est un constat. Toutefois, certains locaux se posent la question concernant le devenir de la tradition Soninké vis-à-vis d'une « *déculturation*⁵⁵ » de la part des jeunes selon certaines personnes et par conséquent de l'extinction probable du Co-développement effectué au niveau de la région. Cette interrogation est une parenthèse soulevée au cours de cette enquête et qui peut être sujette à réflexion.

Le GRDR prend part à différentes coopérations, dans lesquelles il peut avoir un rôle de sensibilisation et d'incitation auprès des associations de ressortissants, pas toujours informées sur le processus. Plus de 10 ans (de juin 1994 au 9 octobre 2004) ont été nécessaires pour convaincre les élus de ces deux territoires à travailler ensemble, et pour que les migrants s'installent dans une nouvelle posture : celle de « facilitateur » pour plus d'échanges entre « ici et là-bas ».⁵⁶

A ce jour, sept (7) associations communales ont été constituées ces six (6) dernières années (à Baédiam, Tachott, Dafort, Bouilly, Khabou, Arr et Ould Yengé). Elles assurent le lien entre la localité du Sud et du Nord. L'association communale se constitue d'un groupe de migrants originaire d'une localité du Sud, et est l'intermédiaire dans la coopération décentralisée de cette dernière avec leur localité d'accueil à l'Étranger (majoritairement la France). L'intérêt communal va de soi et est d'actualité.

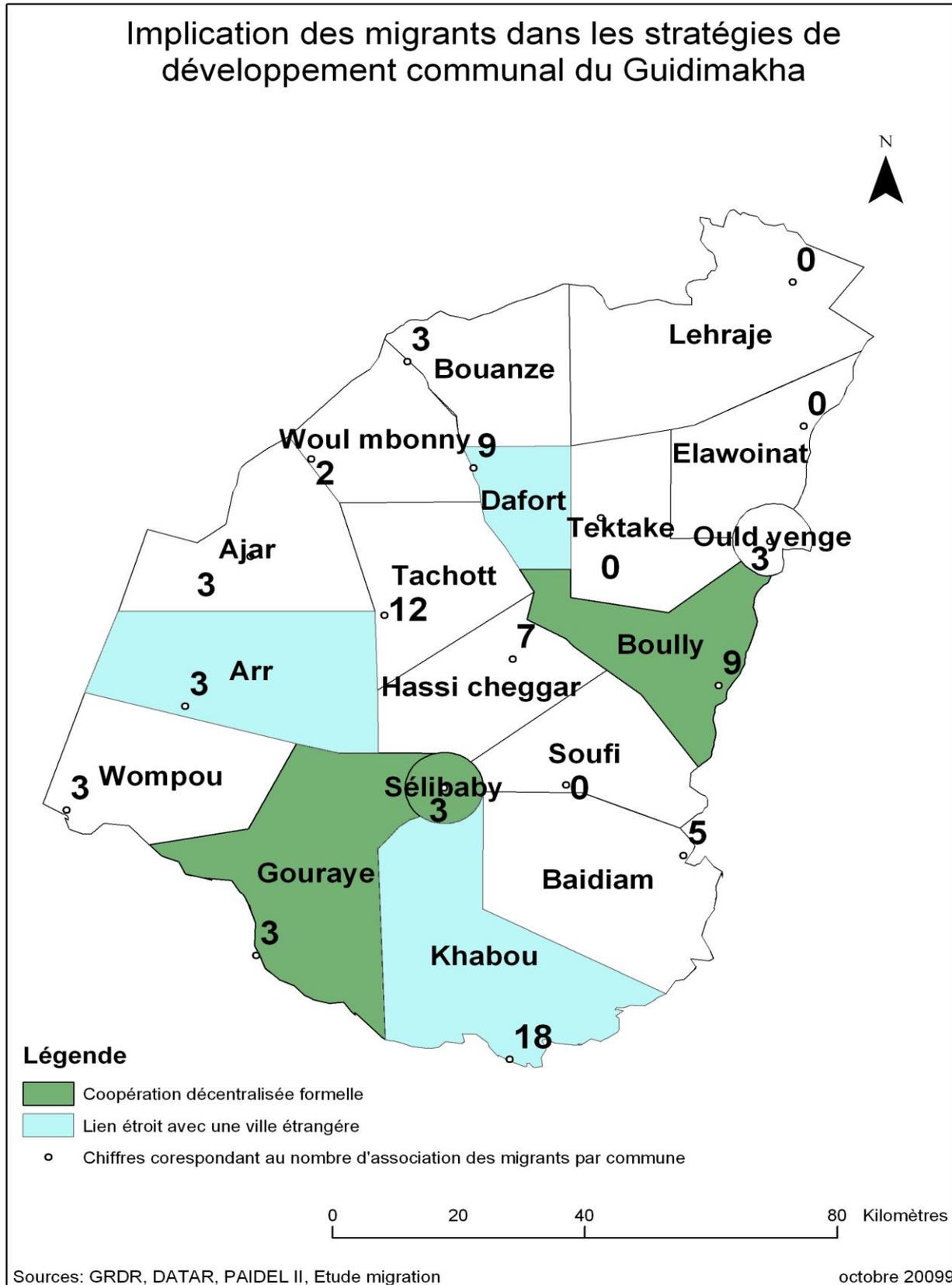
⁵³ Cf. Entretien

⁵⁴ Cf. Entretien

⁵⁵ Cf. Entretien

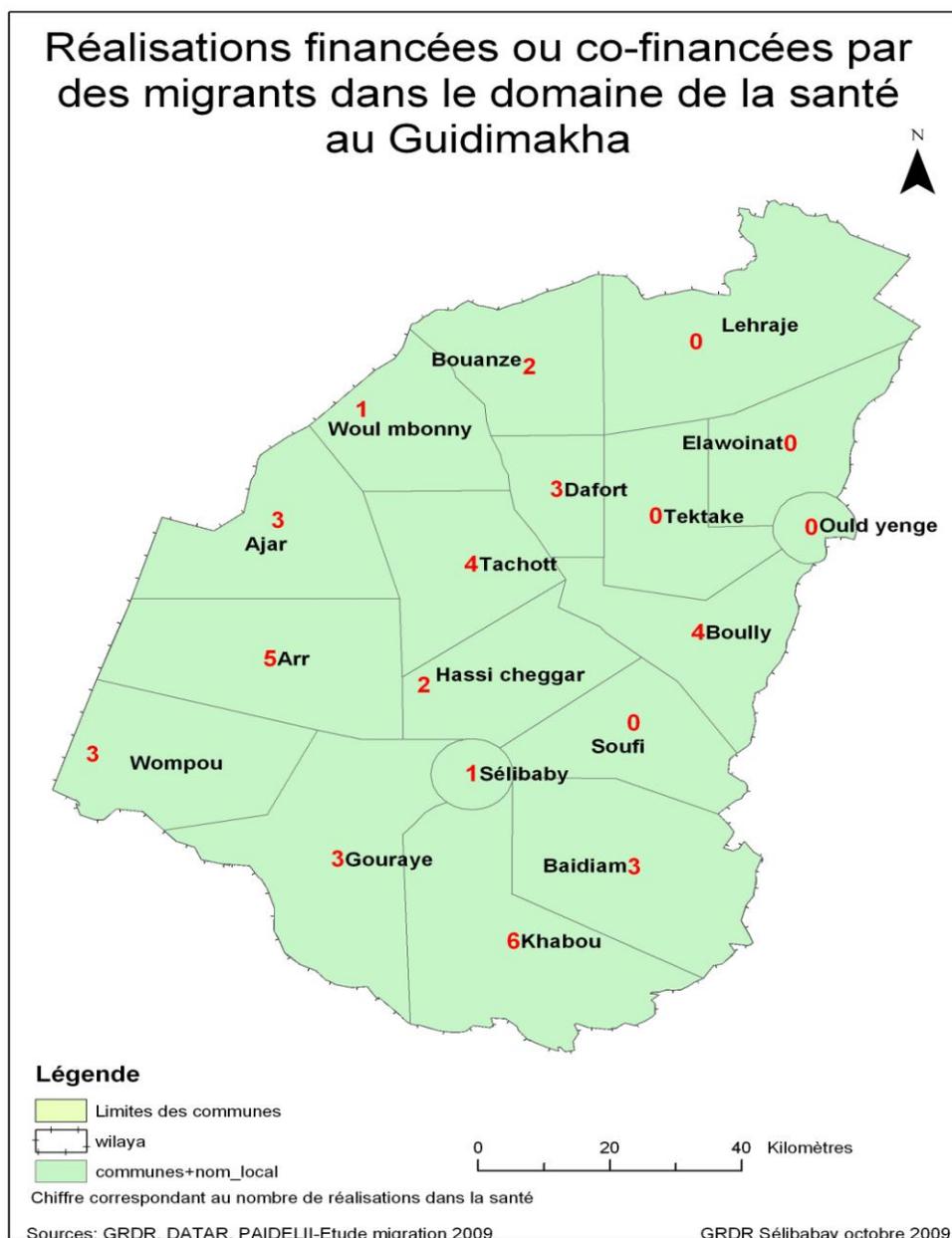
⁵⁶ Cf. Kotlok N. et Semedo C. (à paraître), les territorialités migrantes à l'épreuve des projets de développement : le partenariat Aubervilliers-Bouilly, Poitiers, Espace Mendès France.

Implication des migrants dans les stratégies de développement communal du Guidimakha



Les actions communautaires financées ou cofinancées par les migrants dans le développement de la région sont très nombreuses ; essentiellement le domaine de **l'accès à l'eau potable** (puits, forages, ...), domaine de **l'éducation** (salle de classe, ...), de la **santé** (poste de santé, ...) et **culturel** (mosquées, ...) etc. Lors d'une étude réalisée en 2008 par le GRDR de Sélibaby, un répertoire des différentes actions communautaires réalisées par les migrants au travers de leur regroupement en association de développement, a été constitué pour cinq (5) communes : *Dafort, Khabou, Tachott, Bouilly, Baédiam*⁵⁷.

Dans l'étude présente (2009), les actions réalisées dans le domaine de la santé au niveau de chaque commune ont été recensées et permettent d'illustrer cette participation des migrants au développement de la région. Elles se montent à quarante (40) réalisations sanitaires (Poste de santé, PMI : Protection Maternelle et Infantile, Pharmacie communautaire, Equipement médical, Vaccins/Médicaments, etc.); ce qui témoigne l'impact de l'investissement des migrants Guidimakhankés pour le développement de leur région d'origine.



⁵⁷ Cf. Répertoire des réalisations des migrants (enquête de 2008) en *Annexe*.

La pression « morale » sur l'absent, la dette à payer vis-à-vis de ceux qui sont restés au pays et surtout pour les « siens » se traduisent par le besoin d'investir dans des projets de solidarité pour le pays d'origine : le « Co-développement » est le prix à payer, la monnaie d'échange de la paix sociale. La question de la reconnaissance, déclinée sur tous les territoires en jeu, devient cruciale. Mais le Co-développement dont nous rendons compte est aussi du développement partagé qui valorise les mobilités, les échanges, les migrations. Il est « processus de développement (...), simultané entre ici et là-bas, autour d'un positionnement renouvelé des associations de migrants, actrices de développement sur les deux territoires de leur espace de migration »⁵⁸.

Les cartographies⁵⁹ ci-jointes mettent en lumière l'influence de ce phénomène migratoire « *très ancien* » et l'intérêt de la politique du Co-développement sur ce territoire.

⁵⁸ GRDR, 2006.

⁵⁹ Cartographie sur l'implication des migrants dans les stratégies de développement communal du *Guidimakha*.

4.3 Epargne des migrants

Même si une partie des fonds⁶⁰ de nature privé des migrants peut être utilisée pour des projets communautaires, ces derniers n'ont pas vocation à se substituer aux responsabilités des Etats en matière d'infrastructures et de services de base.

Il ne faut pas se méprendre sur le fait que la part des injections financières des migrants dans la vie quotidienne de leur famille au pays est un investissement beaucoup plus important que ce qu'ils injectent dans les actions communautaires de développement régional. L'épargne des migrants sert majoritairement à améliorer l'ordinaire de leur famille (Ration alimentaire, dépenses de santé et d'éducation, habitat...).

Sans oublier, les pensions retraites des anciens ressortissants de France revenus au terroir qui figurent aussi ; en plus des dépenses d'utilité privée et publique des migrants actuels; dans les flux financiers provenant de l'Etranger et injectées tous les mois dans l'économie de la région.

Il est évidemment difficile d'estimer avec précision le volume du flux monétaire que ces transferts représentent pour la région. D'autant, que ceux-ci cheminent par différents canaux : le plus important d'entre eux est celui dénommé « *mandats fax* » et géré par des « *bureaux de change* » ; mais il y a également des envois directs par l'intermédiaire d'émigrés rentrant au pays ; ainsi que des sommes d'argent ramenées, en espèces, lors du retour. A cela, s'ajoute les versements effectués, en vertu d'accords spéciaux entre la France et la Mauritanie, par la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) « là-bas » et la Caisse de retraite « ici ».

L'ampleur de ces flux financiers injectées par les migrants sur le territoire manque de précisions car les sources de données y afférentes sont éparses et peu fiables. Cette faiblesse de la production des données sur les transactions financières traduit aussi le faible intérêt du gouvernement pour la contribution des flux financiers migratoires dans le PIB du pays.

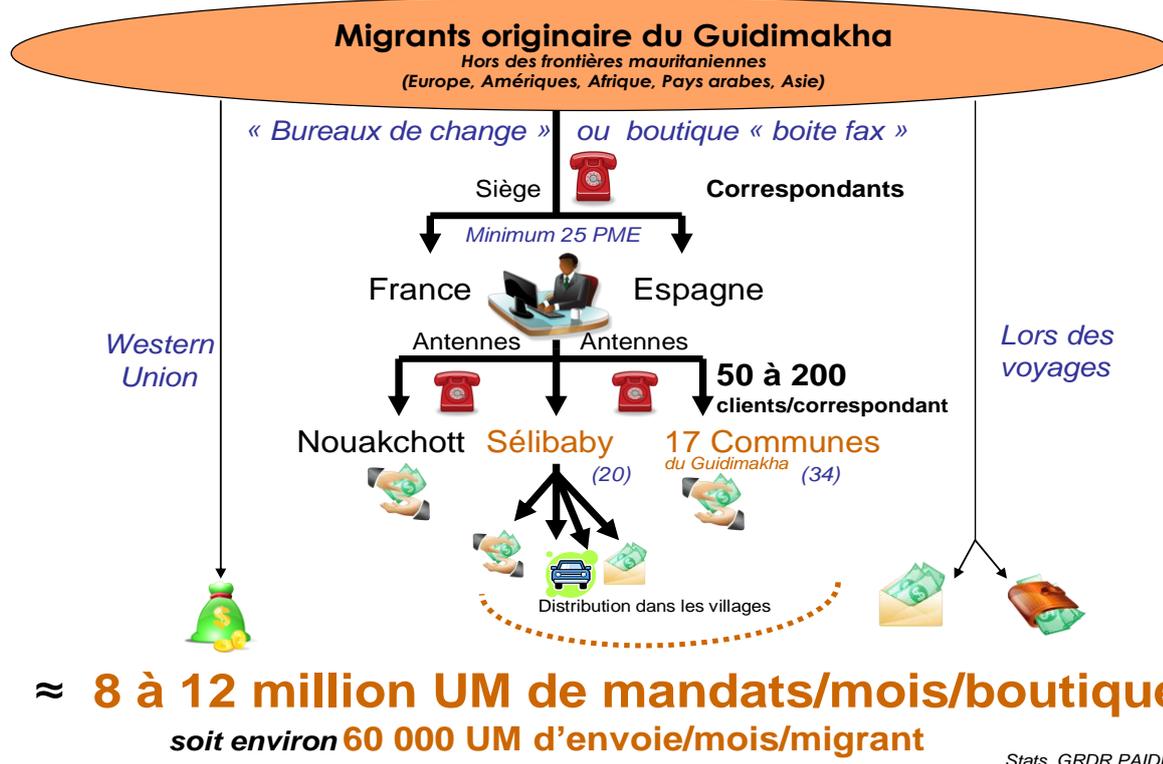
Les injections financières des migrants au niveau du terroir, cas du *Guidimakha*, s'expliquent par les différents schémas suivants qui ont été conceptualisés après recueil de données lors de cette étude terrain :

- 1- Système « estimatif » de transaction financière des ressortissants migrants
- 2- Estimation de la nature et des montants des dépenses mensuelles qu'un migrant injecte au terroir
- 3- Système de gestion des retraites des ex-migrants de France

Tout d'abord, il faut préciser qu'avant la crise financière mondiale, les rentrées d'argent dans l'économie de la région venant des migrants étaient deux fois plus importantes. « *Les bureaux de change* » à Sélibaby brassaient plus de 13 à 20 millions d'ouguiyas de mandats par mois (36 000 à 56 000€), c'est-à-dire 70% de plus que leur recette d'aujourd'hui. Cependant leur activité reste encore très fructueuse.

⁶⁰ Cf. Fiche Synthèse – GRDR – EDUCODEV – Janvier 20

Système "estimatif" de transaction financière des ressortissants migrants



Ce système de transaction financière⁶¹ initié par les migrants du Guidimakha eux-mêmes est en concurrence directe avec les systèmes de transactions bancaires officiels (Mandats postaux, Western Union, Money gram...). La forte concentration de migrants venant du Guidimakha et installée dans les pays occidentaux ont impulsé la nécessité de créer ce système de transfert d'argent « informel » pour une meilleure qualité de service : rapidité, fiabilité, moins de formalités et moins couteux. Ce système bancaire informel défie toute concurrence. Il se compose de plusieurs petites entreprises familiales siégeant en France ou en Espagne. Ces Petites et Moyennes Entreprises (PME) sont souvent enregistrées en tant qu'entreprises du secteur tertiaire (petits commerces) qui offrent des services en photocopie, saisie et appel téléphonique vers l'international. Les migrants passent donc par ces « bureaux de change » ou dénommé encore « boîte fax » qui se composent de plusieurs intermédiaires et par lesquels ils envoient des liquidités rapidement et régulièrement à leur parent au terroir.

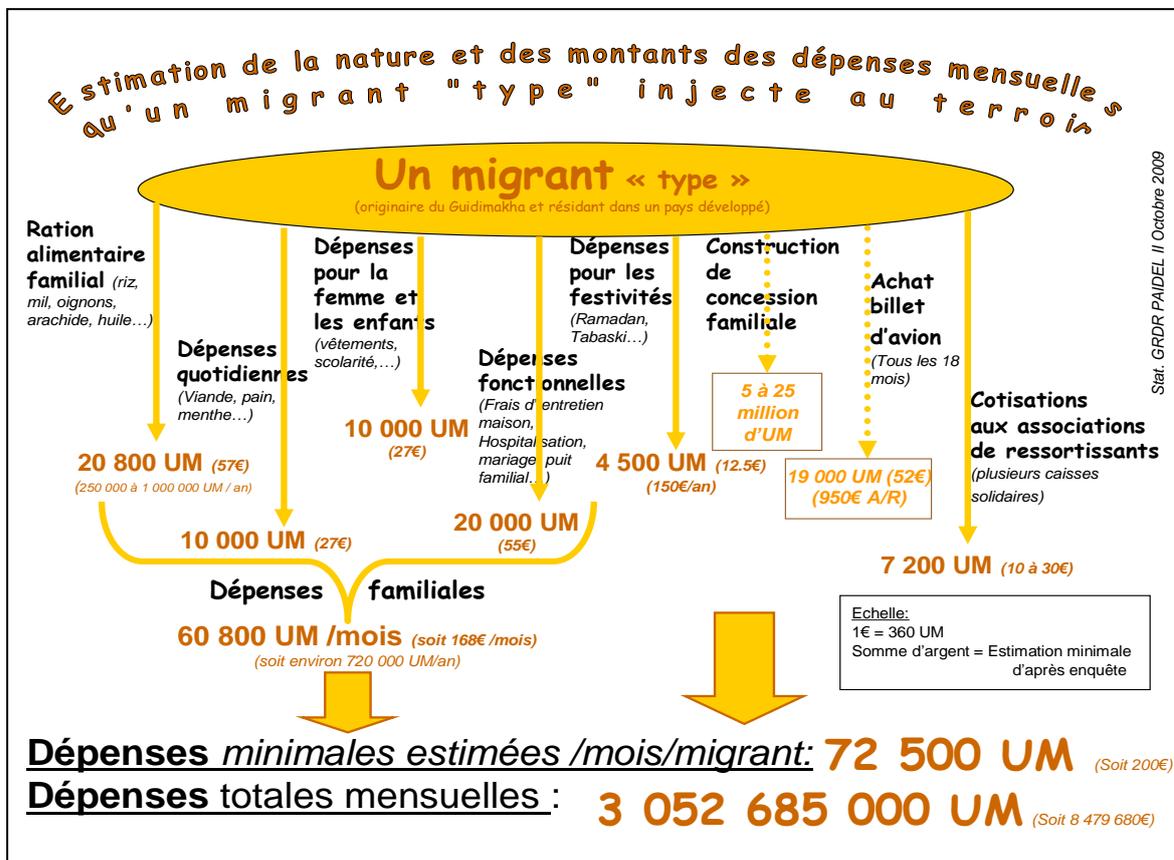
En prenant pour base de calcul, les chiffres officiels de transferts d'argent des « boîtes fax » ainsi que les déclarations faites par les émigrés et leurs familles concernant le montant des envois mensuels d'un travailleur migrant, ont permis de parvenir à l'évaluation suivante : après enquête auprès de ces prestataires de services à Sélilaby (Bureau de change), leur recette s'élèverait entre **8 à 12 million d'ouguiya de mandats par mois (22 000 à 33 000€)**, selon leur clientèle (50 à 200 clients). Généralement, un migrant travaillant dans un pays développé envoie par ce système de transfert un minimum de **60 000 ouguiyas par mois (166€)**⁶². Il faut savoir que cette étude a permis d'en conclure à un **minimum** de vingt cinq (25) PME entre la France et l'Espagne sans compter celles qui sont à Nouakchott et ailleurs dans le pays. Un migrant appelle donc son correspondant dans son pays d'accueil à qui il commande une prestation de transférer telle somme d'argent dans tel lieu (village ou commune) à telle personne. Puis ce correspondant appelle l'un de ses intermédiaires, qui gère une antenne de sa petite entreprise, selon le

⁶¹ Schéma suivant : « Système estimatif de transaction financière des ressortissants migrants »

⁶² Selon entretien.

lieu de destination de cet argent. A Sélibaby, un minimum de vingt (20) boutiques a été estimée et un minimum de trente quatre (34) éparpillées dans les communes de la wilaya.

Les dépenses familiales⁶³ d'un migrant « type » travaillant dans un pays riche se montent à environ **60 800 ouguiyas (168€) par mois** selon ses charges (Cas d'une 'petite famille' : non polygame, 2 à 5 enfants maximum à charge).



Dans cette étude, les dépenses familiales comprennent :

- La ration alimentaire,
- Les dépenses quotidiennes,
- Les dépenses pour la femme et les enfants, et
- Les dépenses fonctionnelles.

En plus de ces dépenses familiales/mois, il faut compter les dépenses annuelles pour les festivités culturelles (Ramadan, Tabaski...) qui s'estiment à environ **4 500 ouguiyas (12,5€)** par migrant. Et l'achat du billet d'avion Aller/Retour (950€) pour une visite au terroir en moyenne estimée à tous les dix huit (18) mois et qui s'évalue à **19 000 UM (52€)** à économiser chaque mois pour payer le voyage. Cependant, cette somme ne rentrera pas dans l'économie du pays d'origine. Il est intéressant aussi d'évoquer la construction de concession familiale au village qui se chiffre entre **5 à 25 million d'ouguiyas (13 800 à 69 444€)** qui cependant ne sera pas comprise dans nos montants estimatifs car trop difficile à répartir. Pour finir, il y a les cotisations mensuelles au niveau des associations de ressortissants pour le développement de la région selon les différentes caisses de solidarité (projet de développement, santé/maladie, rapatriement ...). qui se montent entre **10 à 30 €uros/mois**, on prendra une moyenne de **7 200 UM/mois**. Les dépenses moyennes mensuelles d'un migrant (ayant comme pays d'accueil un pays dit 'riches') injectées dans l'économie du pays et estimées dans cette enquête se chiffrent à un minimum

⁶³ Schéma suivant : « Estimation de la nature et des montants des dépenses mensuelles qu'un migrant 'type' injecte au terroir »

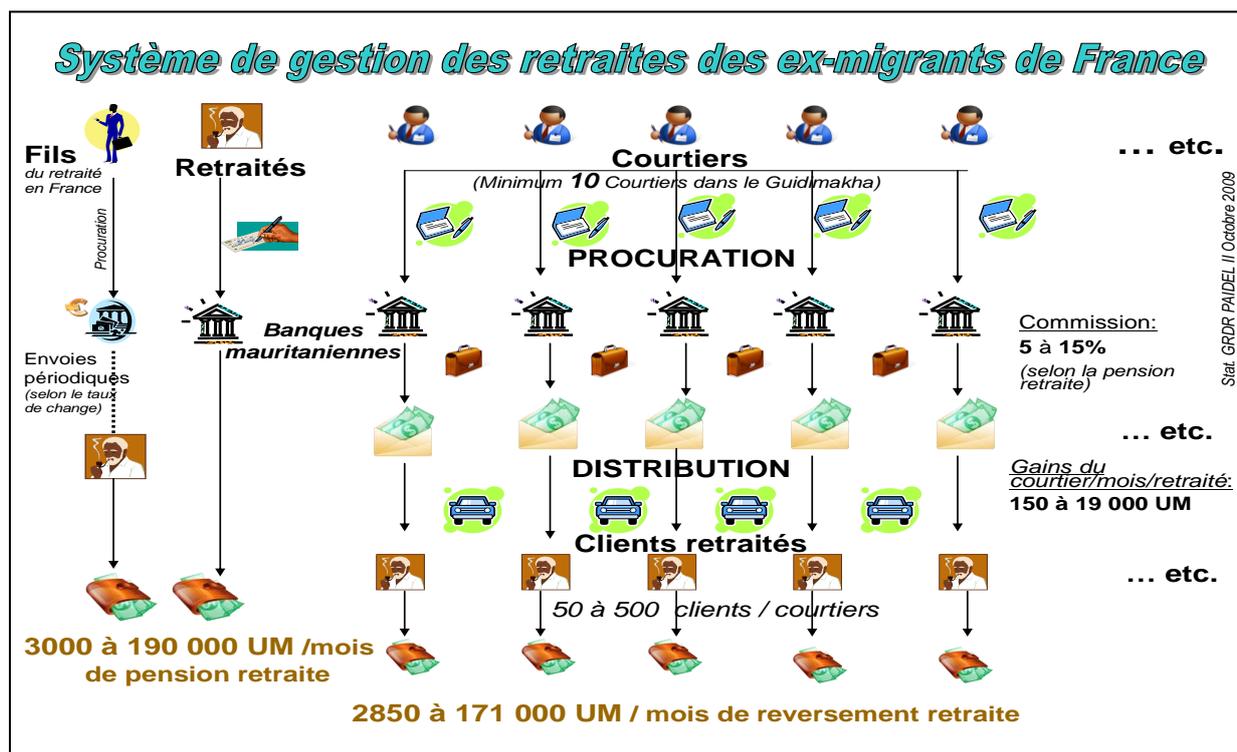
de **72 500 UM/mois** ($60\,800 + 4\,500 + 7\,200 = 72\,500$), soit environ **200€**. Ce résultat est un minimal, il varie selon les mois car il y a régulièrement des dépenses imprévues et inhérentes au fait d'être polygame et au système de caste. Les migrants interrogés parlent de dépenses mensuelles variables entre **200€ à 400€**.

Pour une meilleure compréhension de cette structure des dépenses, il faut savoir que « *Petite famille* » dans la culture *Soninké* comprend entre dix (10) à trente (30) personnes, « *famille moyenne* » : trente (30) à cinquante (50) personnes et « *Grande famille* » : cinquante (50) jusqu'à cent (100) personnes. Ces familles se composent de ménages de même liens parentaux. Les « *petites familles* » sont souvent dites : jeune et les « *grandes familles* » connaissent obligatoirement la polygamie.

Si on prend les 72% de migrants situés sur le continent européen et les 2% sur le continent des Amériques (dit pays 'riches'), on estime à 42 106 migrants du Guidimakha résidants dans un pays développés. Par conséquent avec une dépense moyenne mensuelle d'un migrant estimée à environ 72 500 UM/mois, un fonds financier d'au moins **3 052 685 000 ouguiyas (8 479 680 €)** est injecté tous les mois dans l'économie de la région à travers l'épargne de ces ressortissants résidant dans des pays développés.

Sur un (1) an, ce fonds financier peut être estimé à environ **36 milliards 632 million 220 mille ouguiyas (101 756 166 €)**.

L'autre source de revenus venant de l'étranger et injectée dans l'économie de la région est la pension retraite⁶⁴ d'ancien migrant ayant travaillé en France. La gestion de ces reversements retraites est généralement prise en charge par des courtiers privés du fait du fort taux d'illettrisme présents chez ces ex-migrants. Certains gèrent individuellement cette source de revenus mensuelles et d'autres gèrent ceci depuis la France avec un de leur parent.



⁶⁴ Schéma suivant : « *Système de gestion des retraites des ex-migrants de France* »

La pension retraite d'un ancien migrant de France est comprise entre **3000 à 190 000 ouguiyas par mois** (8 à 520€) selon les années travaillées et cotisées en France. Dans le cas où celle-ci est gérée par des courtiers, estimés à dix (10) minimum dans la région, cette source de revenu / mois ne sera plus que de **2 850 à 171 000 ouguiyas/mois** (7 à 475€) car une commission de 5 à 15% sera prise par le courtier pour la gestion du dossier du retraité. Lorsque le GRDR obtiendra le recensement des anciens ressortissants Guidimakhankés enregistrés en tant que pensionnaires retraités français, une estimation moyenne des versements retraites injectés par mois au terroir pourra être faite. Tout en sachant que cette somme fait partie du fonds financier venant des ressources des ressortissants Guidimakhankés et injectée dans l'économie de la wilaya chaque mois.

Cette étude sur le système d'injection financière des migrants et anciens migrants Guidimakhankés donne un aperçu de l'assise économique qu'a ce phénomène de l'émigration dans la wilaya du *Guidimakha*.

En Mauritanie, aucun système ou structure institutionnelle n'est en place et donc en mesure de pouvoir orienter ces finances vers des secteurs économiques, source de revenu pérenne pour la nation.

Aujourd'hui, fort d'une excellente connaissance de la région sur la base d'une forte immersion depuis de nombreuses décennies, de son expérience et de la qualité de son accompagnement technique, notamment, dans le cadre de la mise en œuvre du PAIDEL « ici » et de EDUCODEV, son programme, « là-bas » en France, le GRDR est en mesure de pouvoir orienter au mieux les projets économiques des migrants. Différentes études sont en cours de réalisation sur les caractéristiques sociales et économiques du Guidimakha et du Gorgol ; un atlas économique devrait voir le jour d'ici la fin de l'année 2010, complété par un lexique économique ; deux études filières (pisciculture et aviculture) ont été lancées. Tout cela va permettre aux entrepreneurs et investisseurs potentiels d'ici et de là-bas de visualiser les potentialités économiques du territoire et ainsi mettre en cohérence les initiatives locales de développement économique et investisseurs issus de la migration.

Les phénomènes migratoires peuvent devenir un moteur de développement et de croissance pour la Mauritanie.

Les migrants sont assez nombreux à créer une petite entreprise (PME) en mettant à profit leur épargne, et ces activités aussi modeste soient-elles, contribuent au développement économique local. Cependant, ceci est à une petite échelle qui n'a pas réellement d'impact sur l'espace régional et encore moins sur l'espace national pour le moment, mais qui agit plus à un niveau local (village, commune).

Dès lors, le poids des responsabilités s'en trouve largement modifié. Les migrants ne sont plus ces « développeurs », ceux qui, détenteurs à la fois des moyens financiers et des savoirs techniques, se prévalent de leurs origines pour mener seuls les politiques de développement dans leurs régions d'origine et au risque de placer au second plan l'amélioration de leurs conditions de vie en France.

Aujourd'hui, ils deviennent « *vecteurs de Co-développement* », passeurs de ces pratiques de solidarité partagée par un réseau d'acteurs de co-opération au Sud comme au Nord qui assurent le continuum « territoires d'origine, de transit et d'accueil » et enrichissent la sémantique de la co-opération.

5. Conclusion et recommandations

Cette étude se résume à une analyse globale de l'évolution de la migration dans le Guidimakha. En quatre (4) mois, il est difficile d'obtenir des résultats probants et très exhaustifs à ce sujet. La migration dans le *Guidimakha* est un phénomène très vaste historiquement, culturellement et ethniquement. Dans un futur proche, il est recommandé au GRDR de proposer ce sujet d'analyse à un jeune chercheur dans le cadre, par exemple d'un mémoire de fin d'étude ou même pour un sujet de thèse afin d'acquérir des travaux au plus grand complet. Ce rapport servira de plus-value au GRDR concernant son positionnement et son intervention dans le Guidimakha, zone du bassin du fleuve Sénégal, en tant qu'acteur pour le développement de la région mais aussi aux acteurs locaux et aux pouvoirs publics.

Après une période composée d'une série d'entretiens semi-directifs auprès de quelques personnes ressources de la région, une analyse des informations/données recueillies et collectées sur le phénomène migratoire au Guidimakha a été effectuée. L'ensemble des personnes ressources répertoriées au GRDR et rencontrées lors de cette étude ont été très enthousiastes à participer et collaborer à l'élaboration de ce diagnostic.

Le fait pour la Mauritanie de constituer un passage à double entrée, du Maghreb vers l'Afrique de l'Ouest, du monde négro-africain en direction du monde arabe, est un atout inestimable que la Mauritanie se doit de préserver et de faire jouer pleinement à l'époque de la mondialisation. *Dans la perspective des progrès et de la modernisation de notre économie, étant donné le niveau de développement de nos partenaires au Sud et au Nord de notre pays, nos meilleures chances se situent en Afrique de l'Ouest*⁶⁵.

*Le GRDR et ses partenaires, en tant qu'acteurs des sociétés civiles du Sud et du Nord, refusent la division de l'humanité entre ceux qui peuvent circuler librement sur la planète et ceux à qui cela est interdit*⁶⁶. Les migrations sont depuis toujours un phénomène humain et constituent un apport social, culturel et économique inestimable. Elles permettent d'établir des ponts entre les sociétés. Il est grand tant que la question des migrations et du développement soit réellement pensée sous l'angle des intérêts mutuels, ceux des migrants en premier lieu, ceux des pays d'origine, des pays de transit, des pays d'accueil ensuite, et en conformité avec les instruments internationaux de protection des droits de l'homme. Les migrant(e)s sont des acteurs de la transformation sociale et faciliter la migration favorise de fait le développement des pays du Sud comme du Nord, par les échanges de savoirs, d'idées et de richesses que la migration génère.

Selon l'autorité représentant l'Etat au niveau de la wilaya dénommé officiellement le *Wali* (gouverneur) ; « *pour la région du Guidimakha, c'est une migration bénéfique et ce sont de très bons ambassadeurs pour leur pays* ⁶⁷».

Les politiques migratoires et de développement doivent se renforcer mutuellement et non pas s'opposer ou être subordonnées l'une à l'autre, afin de permettre aux migrant(e)s et aux pays d'origine, de transit et de destination, de bénéficier pleinement des migrations internationales. Le droit à la mobilité est un des facteurs du développement et de la réduction des inégalités et de la pauvreté au Sud et au Nord. Les politiques de développement ne sauraient donc être instrumentalisées pour restreindre la liberté de circulation des personnes.

⁶⁵ La Présidence du Bureau Exécutif de Mauritanie, le 27 décembre 1999.

⁶⁶ « Des ponts pas des murs » : Sommet citoyen sur les migrations du 17 et 18 octobre 2008 à Paris

⁶⁷ Cf. Entretien du 13 septembre 2009

Dans cette étude, **72 500 ouguiyas** par mois (**200€**) est la somme moyenne dépensée par les migrants Guidimakhankés situés dans un pays d'accueil développé. La somme de **3 052 685 000 ouguiyas (8 479 680€)** est injectée tous les mois dans l'économie régionale/nationale par les migrants Guidimakhankés, tout en sachant que ce chiffre est une estimation minimale et qu'il ne comprend que les migrants résidant dans des pays 'riches'. Cela équivaut à environ **36 632 220 000 ouguiyas /an soit 101 756 166 €**.

Sans oublier que l'estimation de la masse globale de l'argent injectée par l'émigration Guidimakhanké dans l'économie locale reste **aléatoire et très approximative**.

Ces estimations des flux financiers injectés par les migrants demanderaient à être affinées ; elles permettent néanmoins d'avoir une idée sur l'importance de l'apport monétaire que le phénomène migratoire représente au niveau de l'ensemble de l'économie nationale. Le fait est que l'émigration n'est pas un évènement contingent explicable au niveau des réactions et des mentalités individuelles. C'est une réalité d'une très vaste ampleur, dont les implications se font sentir au niveau de l'économie nationale.

Le rapport de l'International Fund for Agricultural Development (IFAD) publié le 22 octobre dernier à l'occasion d'un forum sur les transferts de fonds organisé à Tunis par cette agence de l'ONU, pour mobiliser banques centrales et gouvernements sur la question ; a révélé le fait que l'Afrique reçoit des sommes d'argent considérables des migrants partis travailler sur d'autres continents, mais le manque d'information, de concurrence et de régulation empêche cet argent d'agir pleinement sur le développement⁶⁸. La première surprise de ce rapport tient en un chiffre : d'après l'IFAD, 40 milliards de dollars (26,7 milliards d'euros) sont envoyés chaque année à leurs proches par les émigrés africains. Ce montant était jusqu'alors inconnu, mais il était estimé entre trois et quatre fois moindre.

Dernièrement dans le magazine « *Jeune Afrique* », un article⁶⁹ a été publié sur la question des transferts d'argent provenant des migrants. Le Ministre français de l'immigration et de l'identité nationale, *Eric Besson*, s'est porté garant d'une diminution de 5% sur cinq (5) ans du coût pour les migrants des transferts d'argent. Il souhaite que les premières mesures soient mises en œuvre à partir de février 2010. Le montant total des transferts réalisés par les migrants avoisine 8 milliards d'euros par an. Avec la crise, ce montant devrait baisser de 5% cette année. Les nouvelles mesures sont censées compenser cette baisse.

Ces chiffres constituent, tout au plus, des éléments d'une appréciation qualitative. Il n'y a, de toute façon, aucune nécessité, au niveau de l'analyse de parvenir à une estimation parfaitement exacte ; puisqu'il n'en reste pas moins que l'émigration réalise un apport monétaire incomparablement supérieur à tout autre, qu'il s'agisse des versements et subventions effectués par l'Etat ou, à plus forte raison, des revenus d'une agriculture au sein de laquelle le secteur marchand est extrêmement réduit, mais aussi de l'aide au développement.

Même si les effets de cet apport massif d'argent sont loin d'être totalement positifs (Diminution de la culture du sol, contemplation dans la dépendance et l'inactivité⁷⁰), il est évident qu'on ne peut se contenter de condamner le phénomène migratoire au nom de principes théoriques, politiques ou moraux. L'émigration est un fait ; sur le plan financier, elle offre à ceux qui la pratiquent des avantages incommensurablement plus élevés que toute autre activité de remplacement proposable actuellement

⁶⁸ http://www.lemonde.fr/planete/article/2009/10/22/les-emigres-africains-transferent-chaque-annee-40-milliards-de-dollars-dans-leurs-pays-d'origine_1257105_3244.html#ens_id=1257116

⁶⁹ « Jeune Afrique » n°2539 du 6 au 12 septembre 2009 – Article sur « Emigration : le coup de pouce d'Eric Besson »

⁷⁰ Cf. Entretien : « *le thé et le « buuru » de 10h sont maintenant intégrés dans la ration alimentaire* »

dans la zone d'origine ; et sur le plan social, elle offre l'expérience, la découverte et l'échange avec d'autres cultures.

Il est conseillé d'adopter immédiatement les mesures visant à instaurer le respect effectif et inconditionnel du droit au développement tel qu'il est défini par la Déclaration sur le droit au développement adopté par les Nations Unies en 1986 et l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement.

Les migrants de retour dans leur pays de départ peuvent faire bénéficier de leurs compétences acquises dans le pays d'accueil afin de participer au développement de leur pays. Malheureusement, faciliter et accompagner favorablement le processus de retour des migrants est un aspect des migrations négligé par les Etats.

Les synergies entre développement et migrations doivent être pensées :

* Renforcer les capacités des migrants et leurs associations pour qu'ils soient davantage impliqués dans les actions de développement et qu'ils puissent influencer sur la définition et la mise en place tant des politiques migratoires que des politiques de développement.

* Valoriser les actions des migrants et de leurs associations dans les pays d'origine mais aussi d'accueil, notamment par leur participation accrue à la coopération décentralisée, et au-delà d'une focalisation excessive sur les transferts d'épargne.

* Créer un accès de tous les migrants à des moyens de transfert d'épargne plus variés, gratuits et plus sûrs.

Le poids croissant des questions migratoires oblige à penser la question du développement en termes d'intérêt partagé. Obtenir une réelle implication des pays d'origine est une condition première de la réussite de cette politique.

Le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) en Mauritanie pour la période 2001-2015, élaboré en 2000, ne prend en compte ni au niveau des axes stratégiques prioritaires ni au niveau des secteurs transversaux, la question de la migration. Ce manquement est dû au fait que les vagues de migrant(e)s clandestin(e)s vers les pays d'Europe avec transit par la Mauritanie n'ont pris de l'ampleur qu'à partir des années 2005/2006⁷¹. Face à ce nouveau fléau, le Gouvernement mauritanien a pris des mesures spécifiques pour une meilleure protection des frontières afin de gérer efficacement ces flux de migrant(e)s vers l'Europe. En dehors de ce dispositif pour lutter contre la migration clandestine, la Mauritanie n'a pas encore adopté une politique de gestion ordonnée et cohérente avec les pays d'origine, de transit ou de destination des flux migratoires.

Des initiatives en cours permettront sûrement à ce pays de combler ce vide.

⁷¹ Rapport mondial sur le développement humain 2006, PNUD

Index

Ouvrages/Documents :

- *Mobilités Ouest-africaines et politiques migratoires des pays de l'OCDE*, Cahiers de l'Afrique de l'Ouest. OCDE 2008
- *Le Guidimakha mauritanien* – Diagnostic et propositions d'action – P. Bradley, C. Raynaut et J. Torrealba – War on want – octobre 1977
- *Rapport d'information de Mme Catherine TASCIA, Mm Jacques PELLETIER et Bernard BARRAUX*, fait au nom de la Commission des Affaires Etrangères n°417 (2006-2007), 25 juillet 2007.
- Sidna Ndah Mohamed Saleh, CARIM Notes d'analyse et de synthèse 2008/08, *Projet de coopération sur les questions liées à l'intégration sociale des immigrés, à la migration et à la circulation des personnes*
- *Guidimakha en chiffres 1995-2007 de l'Office National de la Statistique* – Direction des Statistiques Régionales – Service Régional du Guidimakha (Ministère des Affaires Economiques et du Développement)
- Ministère des affaires étrangères et de la coopération cité dans « *les statistiques sur la migration de la main d'œuvre en Mauritanie* », étude réalisée par M.L.O Cheikh Melanine dans le cadre du projet relatif à la migration de main d'œuvre en Afrique exécuté par la Direction du Travail et de la Protection Sociale et le BIT. Mars 2005.
- Ministère de l'emploi, de l'insertion et de la formation professionnelle/Direction de l'Emploi. *Etude sur la situation de la main étrangère en Mauritanie*. Plan de mise en œuvre de la stratégie de gestion de la main d'œuvre étrangère. Rapport réalisé par EDFORE SARL. Août 2007
- « *Effets d'échelle et déterminants de la migration : une étude de cas en Afrique de l'ouest* », Guilmoto C.Z, éd.
- Document analyse : « *Les accords relatifs à la gestion concertée des flux migratoires et au Codéveloppement* », version actualisée au 6 janvier 2009, CIMADE
- *Rapport mondial sur le développement humain 2006*, PNUD
- Migrations internationales Sud Nord. Regards croisés des mondes scientifique, politique et associatif. 3-5 décembre 200. Engagements citoyens ici et là-bas. L'insertion pluri territoriale des migrants (France, Bassin du fleuve Sénégal)
- Rapport sur le Co-développement réalisé par Messieurs les Députés Jacques GODFRAIN et Richard CAZENAVE, Ministère des Affaires Etrangères, Janvier 2007.
- *Les territorialités migrantes à l'épreuve des projets de développement : le partenariat Aubervilliers-Boully, Kotlok N. et Semedo C.*, Poitiers, Espace Mendès France. « *Des ponts pas des murs* » : Sommet citoyen sur les migrations du 17 et 18 octobre 2008 à Paris
- « Jeune Afrique » n°2539 du 6 au 12 septembre 2009 – Article sur « *Emigration : le coup de pouce d'Eric Besson* »
- Rapport mondial sur le développement humain 2006, PNUD
- Déclaration d'engagement final, Colloque international des sociétés civiles euro-africaines sur les migrations et le développement humain durable et solidaire du 12 au 14 octobre 2009 à Dakar-Sénégal (CONGAD)
- Les accords relatifs à la gestion concertée des flux migratoires et au Co-développement, version actualisée au 6 janvier 2009, Document d'analyse, La CIMADE « L'humanité passe par l'autre ».

ET

- Un ensemble de Divers documents et rapports du GRDR sur « *les Migrations* ».

Fiche de synthèse :

- Fiche de synthèse – GRDR – Programme EDUCODEV – Janvier 2009
- Fiche de synthèse – GRDR – Programme EDUCODEV – « Remises » - Janvier 2009
- Fiche de synthèse – GRDR – Programme EDUCODEV – « Co-développement » - Janvier 2009
- Fiche Profil acteur – Outil 1 – Eu Nomad France.

Site Internet :

- www.carim.org
- Article sur www.soninkarar.com. « *Les Soninkés venus du fleuve* » 30-03-2007
- <http://fr.wikipedia.org/wiki/Guidimakha>
- http://www.eco-consult.com/glc/Pages/09-Description_ProGRN_Guidimakha.htm (*ProGRN*: Programme de Gestion des Ressources Naturelles de la Coopération Technique Allemande en Mauritanie)
- <http://www.guidimakhadanka.com>

Annexe